

RAPPORT ANNUEL

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

2021

Charte 2009-2024

parcduluberon.fr

SOMMAIRE

“ Vie du Parc

Le syndicat mixte, le budget
..... p. 3

“ #Luberon2040

Révision de la Charte du Parc
..... p. 11

“ Mission A

Protéger les paysages,
transmettre les patrimoines
et gérer durablement les
ressources naturelles
..... p. 13

“ Mission B

Développer et
ménager le territoire
..... p. 27

“ Mission C

Créer des synergies entre
environnement de qualité
et développement
économique
..... p. 34

“ Mission D

Mobiliser le public pour
réussir un développement
durable
..... p. 41

LE RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

..... p. 51

Conception-rédaction :
les services du PNRL
Graphisme : A. Laage
Crédits photos
(sauf mention contraire) :
Parc naturel régional du Luberon
Photo de couverture : Saint-
Saturnin-lès-Apt (Valentin Pacaut
The Explorers - En partenariat
avec Atout France)
Imprimé en 300 ex par L'Imprim
sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales



Juillet 2022

Édito de la Présidente



Après 2020 marquée par l'épidémie de Covid-19, la crise sanitaire s'est poursuivie en 2021.

Les restrictions dues à cette pandémie ont bien entendu eu des incidences sur nos actions et nos interactions, même si nous avons réussi à mener à bien la plupart des actions que nous avons engagées et dont vous trouverez une sélection dans les pages de ce document.

Parallèlement à ces difficultés, l'année 2021 a été une année riche en actualités pour notre Parc.

La révision de la Charte 2025-2040, qui est « le » sujet d'actualité, a bien cheminé.

Des avancées concrètes : des validations, des échanges nombreux et variés lors des ateliers de rédaction menés avec nos partenaires et les élus.

Nous avons finalisé l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte actuelle et le diagnostic du territoire. Ceci nous a permis de faire émerger une dizaine d'enjeux prioritaires, une ambition générale. Et nos six « défis d'avenir » ont été validés le 8 avril 2021 par le comité syndical, qui a ensuite voté le pré-sommaire de la Charte (grandes orientations et fiches mesures).

En 2021, nous avons aussi gagné une année (grâce à la loi climat et résilience d'août 2021), donc du temps supplémentaire pour finaliser la révision de la Charte. Chacun sait que le contexte sanitaire avait fortement ralenti le processus engagé depuis 2019.

Nous avons également voté, à la demande de la Région Sud, la révision des statuts de notre syndicat mixte pour homogénéiser sa représentativité dans les instances décisionnelles des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et conforter sa place dans ces structures qui relèvent de sa compétence..

Enfin, j'ai signé le 30 novembre 2021 le Contrat de transition écologique du Parc naturel régional du Luberon, en présence de mesdames les sous-préfètes d'Apt et de Forcalquier. D'une durée de quatre ans, cet outil a été conçu pour s'articuler favorablement avec la mise en œuvre de la dernière phase de la Charte du Parc d'ici 2024, et à la dynamiser.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités 2021.

Dominique SANTONI

Présidente du Parc naturel régional du Luberon

Le mot du Président de Région



Permettre de mieux vivre, dans une nature préservée tout en privilégiant les activités locales et l'innovation, c'est le défi quotidien des 9 Parcs naturels Régionaux de la Région Sud. Le Parc du Luberon s'est toujours illustré comme fer de lance en matière de transition énergétique. Un grand merci à toutes les équipes du Parc pour leur engagement sans faille contre les effets du changement climatique. En restant modèle et innovant en termes de circuits courts, écotourisme et énergies renouvelables, le Parc du Luberon assure l'avenir des futures générations en s'investissant pour le Luberon, ses habitants et ceux de la région Sud !

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France



“ Vie du Parc

Les forces vives du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon

Le budget

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe :

- les 77 communes,
- les communautés de communes et d'agglomération,
- les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Suite aux élections régionales et départementales de juin 2021, la composition des instances du Parc (comité syndical, bureau, commissions) a été renouvelée.

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en œuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

Le syndicat mixte de gestion est administré par un comité syndical de 99 délégués désignés par les communes, le Conseil régional, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, les communautés de communes et d'agglomération adhérentes. Ses membres ont voix délibérative.

Le comité syndical s'est réuni 5 fois en 2021 : 18 février, 8 avril, 8 juin, 30 septembre, 30 novembre. Deux réunions (18 fév. et 8 avr.) ont eu lieu en visio-conférence, avec retransmission en Facebook Live.

Suite aux élections régionales et départementales, les élus régionaux et départementaux ont été installés dans leurs fonctions de délégués lors du comité syndical du 30 septembre 2021 à Cadenet. La Présidente a été réélue.

Présidente : Dominique Santoni

Les délégués des communes

• Ansois Titulaire: Mickaël Cavalier Suppléant: Denis Verkin	• Dauphin Titulaire: Thierry Richarme Suppléante: Camille Denis	• Les Beaumettes Titulaire: Jacques Machefer Suppléant: Éric Paguet	• Oppède Titulaire: Jean-Pierre Gérault Suppléant: Yoann Pobes
• Apt Titulaire: Gaëlle Lettéron Suppléant: Elhadji Ndiour	• Forcalquier Titulaire: Emmanuel Luhtringer Suppléant: Michel Dalmasso	• Les Taillades Titulaire: Bérengère Loisel-Montagne Suppléant: Jean-Louis Delpiano	• Oppedette Titulaire: Grégory Ballin Suppléante: Françoise Morsel
• Aubenas-les-Alpes Titulaire: Roland Petiet Suppléante: Marion Pascal	• Gargas Titulaire: Laurence Leroy Suppléante: Corinne Mietzker	• Limans Titulaire: Thomas Fiaschi Suppléant: Jérémy Chaud	• Pertuis Titulaire: Valérie Bardisa Suppléante: Virginie Legrand
• Beaumont-de-Pertuis Titulaire: Ghislaine Pinguet Suppléant: Xavier Roumanie	• Gordes Titulaire: Richard Kitaeffr Suppléant: Romain Ferrari	• Lioux Titulaire: Thierry Garcin Suppléant: Grégory Clop	• Peypin-d'Aigues Titulaire: Antoine Scardamaglia Suppléant: Sylvain Rakowitz
• Bonnieux Titulaire: Pascal Ragot Suppléante: Nathalie Clairault	• Goult Titulaire: Monique Chabaud Suppléant: Jean-Claude Donguy	• Lourmarin Titulaire: Jean-Pierre Pettavino Suppléante: Adeline Le Baron	• Pierrefeu Titulaire: Kévin Rolando Suppléante: Agnès Guerrini
• Buoux Titulaire: Lionel Morard Suppléant: Rémy Landier	• Grambois Titulaire: Alain Féretti Suppléante: Dominique Palombo	• Lurs Titulaire: Karine Masse Suppléante: Geneviève Morel-Hamot	• Pierrefeu Titulaire: Bernard Briffault Suppléant: Jean-Philippe Fontana
• Cabrières-d'Aigues Titulaire: Patrick Peythieux Suppléante: Geneviève Jean	• Joux Titulaire: Alessandro Pozzo Suppléant: Olivier Laubron	• Manosque Titulaire: Valérie Peisson Suppléant: Ismail El Ouadghiri	• Puget Titulaire: Antoine Heil Suppléante: Amélie Jean
• Cabrières-d'Avignon Titulaire: Delphine Cresp Suppléant: Pierre Laban	• La Bastide-des-Jourdan Titulaire: Béatrice Vincent Suppléante: Frédérique Baldran	• Maubec Titulaire: Jean-François Dubois Suppléant: Jean-Louis Boquis	• Puyvert Titulaire: Yolande Primo Suppléant: Christophe Mourey
• Cadenet Titulaire: Marc Duval Suppléante: Sabine Debit	• La Bastidonne Titulaire: Béatrice Grelet Suppléant: Michel Partage	• Ménerbes Titulaire: Patrick Merle Suppléant: Yves Lernout	• Reillanne Titulaire: Fabien Gervais-Briand Suppléante: Marion Andlauer
• Caseneuve Titulaire: Hélène Bleuzen Suppléante: Catherine Capek	• La Brillanne Titulaire: Sabrina Caire Suppléant: Christophe Renard	• Mérindol Titulaire: Mireille Sueur Suppléant: Sandro Kermarrec	• Revest-des-Brousses Titulaire: Michel Gasquet Suppléante: Julie Monta
• Cavaillon Titulaire: Patrick Courtecuisse Suppléant: Jean-Philippe Rivet	• La Tour d'Aigues Titulaire: Grigori Germain Suppléante: Mariane Domeizel	• Mirabeau Titulaire: Laurence de Luze Suppléant: Bernard Labbaye	• Robion Titulaire: Michel Nouveau Suppléant: Alain Langeron
• Céreste Titulaire: Pierrette Frimas Suppléante: Delphine Roques	• Lacoste Titulaire: Arlette Leroy Suppléante: Monique Paquin	• Montfuron Titulaire: Sylvain D'Apuzzo Suppléant: Gérard Guillot	• Roussillon Titulaire: Michel Malivel Suppléant: Lionel Tribollet
• Cheval-Blanc Titulaire: Sébastien Trousse Suppléante: Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal	• Lagarde-d'Apt Titulaire: Bruno Bonnet Suppléante: Solange Fouvet	• Montjustin Titulaire: Jérôme Pellegrin Suppléant: Mathias Guibert	• Rustrel Titulaire: Michelle Wolf Suppléant: Charles Guiraud
• Corbières Titulaire: Jean-Luc Miola Suppléante: Michèle Legendre	• Lagnes Titulaire: Véronique Milési Suppléant: Jacques Grangier	• Murs Titulaire: Catherine Nollet Suppléante: Marie-Eve Petit De La Rodière	• Saignon Titulaire: François Dupoux Suppléant: Christophe Slek
• Cucuron Titulaire: Philippe Angeletti Suppléant: Thierry Benoit	• Lauris Titulaire: Serge Vanneyre Suppléant: Thierry Dénis	• Niozelles Titulaire: Jacques Pensa Suppléante: Martine Lagrange	• Sainte-Tulle Titulaire: Georges Fauconneau Suppléante: Rosa Cerciello

- **Saint-Maime**

Titulaire : Didier Champourlier
Suppléant : Nicolas De Clercq

- **Saint-Martin-de-Castillon**

Titulaire : Charlotte Carbonnel
Suppléant : Laurent Bertel

- **Saint-Martin-de-la-Brasque**

Titulaire : Patrice Varaire
Suppléant : Joëlle Richaud

- **Saint-Martin-les-Eaux**

Titulaire : Marie-Elisabeth
Chrisostome
Suppléant : Romain Pochet

- **Saint-Michel l'Observatoire**

Titulaire : Béatrice Terrasson
Suppléant : Pascale Riera

- **Saint-Pantaléon**

Titulaire : Luc Mille
Suppléant : Evy Jobin

- **Saint-Saturnin-lès-Apt**

Titulaire : Gilles Landrieu
Suppléant : Cécile Désiré

- **Sannes**

Titulaire : Paul Copete
Suppléant : Benjamin Barnouin

- **Sigonce**

Titulaire : Marc Bottero
Suppléant : Joselyne Belzunce

- **Sivergues**

Titulaire : Dominique Pessemesse
Holdowicz
Suppléant : Sylvia Steinle

- **Vachères**

Titulaire : Sergio Ilovaisky Cano
Suppléant : Jérémy Reynier

- **Viens**

Titulaire : Vivianne Dargery
Suppléant : Isabelle Hoang

- **Villars**

Titulaire : Pierre Even
Suppléant : Magalie Vanel

- **Villelaure**

Titulaire : Richard Rouzet
Suppléant : Claude Berton

- **Villemus**

Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléant : Françoise Bernini

- **Villeneuve**

Titulaire : Roland Giraud
Suppléant : Isabelle Filhol

- **Volx**

Titulaire : Philippe Dumas
Suppléant : Béatrice Garcia

Les délégués du Conseil régional

- Titulaire : **Christophe Madrolle**
Suppléant : **Véronique Delfaux**
- Titulaire : **Jacqueline Bouyac**
Suppléant : **Anne Claudius-Petit**
- Titulaire : **Georges Botella**
Suppléant : **Bénédicte Martin**
- Titulaire : **Nicolas Isnard**
Suppléant : **Sylvaine Di Caro**
- Titulaire : **Jean Aillaud**
Suppléant : **Claire Aragones**
- Titulaire : **Solange Ponchon**
Suppléant : **Georges Cristiani**
- Titulaire : **Cyril Juglaret**
Suppléant : **Jean-Pierre Richard**
- Titulaire : **Christian Girard**
Suppléant : **Thierry d'Aigremont**
- Titulaire : **Valérie Delpech**
Suppléant : **Bénédicte Auzanot**

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Titulaire : **Marion Magnan**
Suppléant : **Michel Dalmasso**
- Titulaire : **Laurie Sardella**
Suppléant : **Jacques Bres**
- Titulaire : **Élisabeth Jacques**
Suppléant : **Camille Galtier**

Vaucluse

- Titulaire : **Élisabeth Amoros**
Suppléant : **Christian Mounier**
- Titulaire : **Suzanne Bouchet**
Suppléant : **Marielle Fabre**
- Titulaire : **Jean-François Lovisolo**
Suppléant : **Fabrice Martinez-Tocabens**
- Titulaire : **Jean-Claude Ober**
Suppléant : **Florelle Bonnet**
- Titulaire : **Dominique Santoni**
Suppléant : **Patrick Merle**
- Titulaire : **Noëlle Trinquier**
Suppléant : **Mariam Silem**

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL)

- Titulaire : **Frédéric Sacco**
Suppléant : **Christian Bellot**

Communauté territoriale Sud Luberon (Cotelub)

- Titulaire : **Catherine Serra**
Suppléant : **Jean-Marc Brabant**

Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVAgglo)

- Titulaire : **Pierre Fischer**
Suppléant : **Jérôme Dubois**

Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (CCPFML)

- Titulaire : **Christian Chiapella**
Suppléant : **Nadine Curnier**

Les membres associés

(voix consultatives)

- Président honoraire du Parc
- Délégués des chambres consulaires
- Représentant du CESER de la Région
- Président du conseil scientifique
- Représentants du conseil des associations
- Représentants du conseil de développement et de transition
- Délégué du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière
- Délégué du Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance

Les invités

- Représentants de l'État
- Représentante du Trésor public
- Représentants de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, de la CC Haute-Provence Pays de Banon, de la métropole Aix-Marseille-Provence
- Techniciens de l'État et des collectivités :
Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse

Le bureau syndical du Parc, composé de 33 membres, assure la gestion courante.

Il s'est réuni 1 fois en 2021 : 12 octobre.

Le Bureau syndical du Parc a également été renouvelé en partie le 30 septembre à Cadenet, avec l'élection des nouveaux représentants de la Région et des 2 Départements.

Lors de la réunion du bureau syndical du 12 octobre 2021 à la Maison du Parc à Apt, ont été élus le 1^{er} Vice-président et la 4^e Vice-présidente du Parc.

Présidente : Dominique Santoni

Les délégués des communes

MEMBRES DE DROIT

Communes de + de 10 000 habitants

- Apt, **Gaëlle Lettéron**
- Cavaillon, **Patrick Courtecuisse**
Vice-président du Parc
- Manosque, **Valérie Peisson**
Vice-présidente du Parc
- Pertuis, **Valérie Bardisat**

AUTRES COMMUNES

- Ansouis, **Mickaël Cavalier**
- Buoux, **Lionel Morard**
- Cabrières-d'Aigues, **Patrick Peythieux**
- Cabrières d'Avignon, **Delphine Cresp**
- Corbières, **Jean-Luc Miola**
- Dauphin, **Thierry Richarme**
- La Bastide des Jourdans, **Béatrice Vincent**
- La Bastidonne, **Béatrice Grelet**
- Lagnes, **Véronique Milési**
- Les Taillades, **Bérangère Loisel-Montagne**
- Lurs, **Karine Masse**
- Ménerbes, **Patrick Merle**
- Oppède, **Jean-Pierre Gérault**
- Pierrevet, **Bernard Briffault**
- Pierrerue, **Alain Mathieu**
- Saignon, **François Dupoux**
- Sainte-Tulle, **Georges Faucouneau**
- Saint-Martin de Castillon, **Charlotte Carbonnel**
Vice-présidente du Parc
- Saint-Michel l'Observatoire, **Béatrice Terrasson**
- Viens, **Viviane Dargery**

Les délégués du Conseil régional

- Laurence Ponchon
- Jean Aillaud
Vice-président du Parc
- Christophe Madrolle

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Marion Magnan

Vaucluse

- Élisabeth Amoros
- Noëlle Trinquier

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

- Christian Chiapella (délégué au Parc CCPFML)
- Pierre Fisher (délégué au Parc DLVA)

Les membres associés

(voix consultatives)

Représentants des chambres consulaires :

- Sandrine Faucou et Gilbert Goletto (Chambre d'Agriculture 04)
- Joël Bouscarle (Chambre d'Agriculture 84)
- Henri Damia (Chambre de Commerce et d'Industrie 04)
- Jean Sanchez (Chambre des Métiers 84)

Les invités

Représentants de l'État :

- Christine Hacques (Sous-Préfète d'Apt)
- Natalie William (Sous-Préfète de Forcalquier)

Représentante du Trésor public :

- Corine Husson

Techniciens de l'État et des collectivités :

- Jeanne Benihya-Verde (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Gilles Desjardins (Département des Alpes de Haute-Provence)
- Stéphanie Mari (Département de Vaucluse)

Représentant du Conseil scientifique :

- Thierry Tatoni

Retrouvez
toutes les délibérations
du Parc
sur le site internet
www.parcduluberon.fr

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs.

Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

Commission « Finances, administration, ressources humaines, évaluation et observatoire du territoire »

• Président: **Jean Aillaud**

La commission s'est réunie 1 fois en 2021 : 26 janvier.

Commission « Agriculture et tourisme durables, économie responsable »

• Président: **Patrick Courtecuisse**

La commission Valorisation des territoires s'est réunie 2 fois en 2021 : 9 mars, 12 mai.

- Le comité des partenaires du Projet alimentaire territorial s'est réuni 1 fois : 29 juillet.
- Le comité de pilotage « De la ferme à ta cantine » s'est réuni 1 fois : 24 novembre.
- Le comité de pilotage « La Thomassine » s'est réuni 1 fois : 16 février
- La commission « Agréments marque Valeurs Parc » s'est réunie 2 fois : 12 mars, 14 décembre.
- La commission « Éco-tourisme » s'est réunie 1 fois : 12 mai.
- Le comité de pilotage « Espace valléen » s'est réuni 2 fois : 12 janvier, 31 mai.
- Le comité technique « Espaces Sites et Itinéraires » s'est réuni 2 fois : 2 mars, 28 septembre.
- Le comité de pilotage « Chemins des Parcs » s'est réuni 1 fois : 6 décembre.

Commission « Mobilisation des publics »

• Présidente: **Charlotte Carbonnel**

La commission s'est réunie 1 fois en 2021 : 9 mars.

- La sous-commission « Éducation / public scolaire » s'est réunie 1 fois : 19 mars.
- La sous-commission « Accueils collectifs de mineurs » s'est réunie 1 fois : 20 avril.

Commission « Patrimoine culturel, aménagement durable du territoire, transition énergétique et écologie urbaine »

• Présidente: **Valérie Peisson**

La commission s'est réunie 2 fois en 2021 : 21 mai, 8 octobre.

Cette commission se compose de 3 groupes de travail :

- architecture et transition énergétique
- patrimoine culturel, paysage, écologie urbaine
- urbanisme, aménagement

Le comité de pilotage SEDEL énergie/eau (Services d'économies durables en Luberon) s'est réuni 1 fois en 2021 : 2 juillet.

Le comité de pilotage Luberon Labo Vélo s'est réuni 2 fois en 2021 : 6 juillet, 13 décembre.

Commission « Biodiversité, géologie, ressources naturelles »

• Président: **Christian Chiappella**

La commission s'est réunie 2 fois en 2021 : 19 février, 30 avril.

Le comité de pilotage « Charte forestière de territoire » s'est réuni 1 fois : 15 avril

Le comité de pilotage Natura 2000 « Massif du Petit Luberon » s'est réuni 1 fois : 9 avril.

La Commissions locale de l'eau (CLE) s'est réunie 2 fois : 7 juin, 1er octobre.

Le groupe de travail « Ressource » de la CLE s'est réuni 1 fois : 21 septembre.

Le groupe de travail « Qualité » de la CLE s'est réuni 1 fois : 11 octobre.

Commission Unesco

• Présidente: **Viviane Dargery**

La commission s'est réunie 1 fois en 2021 : 30 novembre.

Conseil scientifique

Composé de 24 personnalités scientifiques d'horizons divers (sciences de la nature et sciences sociales), le Conseil scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est une commission consultative inscrite dans la charte du Parc.

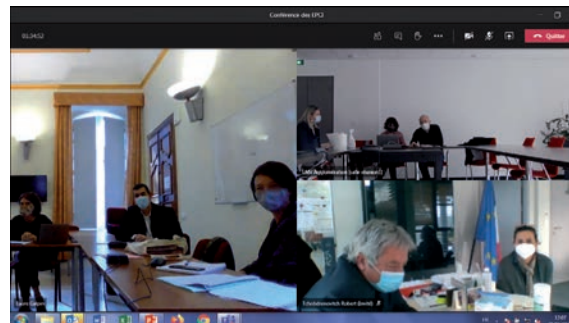
• Président: **Thierry Tatoni**

Le conseil scientifique s'est réuni 2 fois en 2021 : 21 mai, 21 septembre.

Comité de pilotage « Révision de la Charte #Luberon2040 »

Il regroupe les membres du Comité syndical et les représentants des communes non adhérentes comprises dans le périmètre d'extension.

Il s'est réuni 3 fois : 25 mars en visio (validation de l'ambition de la Charte), 8 juin (validation des orientations et des mesures), 16 décembre en visio (restitution des ateliers politiques).



Conférence des EPCI (présidents et directeurs des services du Parc et des EPCI), le 28 janvier 2021, pour partager les avancées de la révision de la Charte.



La Présidente du Parc entourée de ses Vice-présidents.



Signature du CTE (Contrat de transition écologique) le 30 novembre à Gargas, par Natalie William (Sous-Préfète de Forcalquier), Dominique Santoni et Christine Hacques (Sous-Préfète d'Apt), en présence des représentants du Conseil régional, des Départements de Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence, et des intercommunalités.



DIRECTRICE

- Laure Galpin

COMITÉ DE DIRECTION

Laure Galpin • Isabelle Bayonnette • Julien Briand • Patrick Cohen Arnoul Hamel • Solgne Louis • Lisa Novella • Aline Salvaudon

COMMUNICATION

- Solgne Louis, responsable
- Mona Espanel, animation réseaux sociaux
- Dominique Denais, assistante

SYSTÈMES D'INFORMATION, ÉVALUATION DE LA CHARTE Système d'information territorial (SIT PNR PACA), suivi du territoire et informatique

- Arnoul Hamel, responsable
- Muriel Krebs, technicienne

RÉVISION DE LA CHARTE

- Laure Vigouroux, chargée de mission

SECRÉTARIAT

- Élodie Degain, assistante de direction, assemblées délibérantes, responsable du secrétariat
- Ouarda Chouati, secrétariat des pôles
- Christyne Frézard, secrétariat des pôles
- Patricia Joubertjean, secrétariat des pôles, accueil Maison du Parc

BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- Aline Salvaudon, responsable de pôle
En charge de la gestion des espaces naturels; animatrice du Conseil scientifique; coordinatrice de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

ESPACES NATURELS

- Julien Baudat-Franceschi, chargé de mission Loup, Natura 2000
- Mathieu Berson, chargé de mission Natura 2000, agro-environnement
- Sophie Bourlon, chargée de mission biodiversité, Natura 2000, pastoralisme
- Lilian Car, chargé de mission forêt, Natura 2000
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature et fréquentation des milieux naturels (également rattaché à la mission tourisme)
- Laurent Michel, chargé de mission biodiversité et avis Parc
- Virginie Alexe, chargée du nourrissage des vautours pernoptères (également rattachée à La Thomassine)
- 24 gardes régionaux forestiers en juillet-août

Eaux et rivières

- Cédric Proust, coordination de la mission eaux et rivières, chargé de la SAGE Calavon-Coulon
- Jérôme Brichard, chargé de mission zones humides, biodiversité aquatique et animateur Natura 2000
- Magali Jameux, chargée de mission gestion de la ressource et économies d'eau

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON

- Stéphane Legal, coordination de la mission géologie, conservateur de la RNGL, délégué Géoparc
- Pauline Coster, chargée de mission conservation et valorisation du patrimoine géologique

PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- Patrick Cohen, responsable de pôle
Architecte du patrimoine; coordinateur du conseil architectural; en charge du patrimoine immobilier et mobilier du Parc

ARCHITECTURE, PATRIMOINE BÂTI, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, CONSEIL ARCHITECTURAL

- Jérémie Haye, architecte, chargé de mission patrimoine bâti et qualité environnementale
- Coline Phily, architecte du patrimoine, coordinatrice du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)
- Élodie Menc, animatrice du SARE
- + 10 architectes conseillers dans les communes (prestataires externes)
- + 1 prestataire inventaire du petit patrimoine

AMÉNAGEMENT ET PAYSAGE

- Françoise Boulet-Delville, chargée de mission paysage

- Clara Peltier, chargée de mission aménagement durable

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE, ÉCO-CONSTRUCTION

- Philippe Chiffolleau, chargé de mission bâtiments durables et éco-matériaux

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DU PARC

- Frédéric Riccobene

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE

- Poste à pourvoir, responsable de pôle,
En charge de la transition énergétique

SERVICES ÉNERGÉTIQUES DURABLES EN LUBERON: SEDEL Énergie et Eau

- Samuel Bousquet, conseiller en énergie-eau partagé
- Julia Mayaudon, conseillère en énergie-eau partagée
- Pascal Piedagnel, conseiller en énergie-eau partagé
- Matthieu Simonneau, conseiller en énergie-eau partagé

ÉCOLOGIE URBAINE

- Nicolas Amblard, chargé de mission mobilité, animateur Luberon Labo Vélo
- Nicolas Bouëdec, chargé de mission charte signalétique, zéro pesticide, déchets, changement climatique

AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, ÉCONOMIE RESPONSABLE

- Isabelle Bayonnette, responsable de pôle
En charge du développement territorial et de l'économie responsable

AGRICULTURE DURABLE

- Nathalie Charles, chargée de mission agro-écologie, marque Valeurs Parc, Bistrots de pays
- Julie Rigaux, chargée de l'animation du Projet alimentaire territorial

ÉCOTOURISME

- Jean-Noël Baudin, chargé de mission Espace valléen Luberon-Lure, marque Valeurs Parc
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature, espaces sites itinéraires, coordination interparc Chemins des Parcs (également rattaché à la mission espaces naturels)

LA THOMASSINE VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

- Mathias Meignan, coordination
- Olivier Brunet, chef de culture
- Mohamed Nahal, accueil, visites et jardins
- Luis Llamas, entretien des vergers
- Virginie Alexe, entretien des vergers (également rattachée au pôle BGRN)

AGRO-RESSOURCES

- Philippe Chiffolleau, chargé de mission agro-ressources

MOBILISATION DES PUBLICS

- Julien Briand, responsable de pôle
En charge du public scolaire, coordinateur des intervenants pédagogiques

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Bruno Adam, animateur du réseau et formation des accueils collectifs de mineurs, séjours Château et La Thomassine
- Mariam Mehdi, chargée de mission public scolaire, interprétation des patrimoines
- + Intervenants en éducation au territoire (prestataires externes)

ÉVÉNEMENTIELS, ACCUEIL MAISON DU PARC, EXPOSITIONS

- Solgne Louis, coordination
- Dominique Denais, prêt d'expositions
- Nicole Villemus, accueil, boutique, standard
- Patricia Joubertjean, complément accueil

RELAIS DU PARC

- Solgne Louis et Mariam Mehdi, coordination
- Mona Espanel, chargée de mission relations au territoire

MOYENS GÉNÉRAUX

- Lisa Novella, responsable de pôle
En charge des finances et du budget

COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

- Christine Cecconi, comptabilité fournisseurs, personnel
- Marie-Line Desprès, ressources humaines

COMMANDE PUBLIQUE

- Nathalie Ravel, achats éco-responsables, assistance à maîtrise d'ouvrage

CONTRATS TEMPORAIRES

(Contrats commencés ou achevés en 2021)

- **Garde régionale forestière (GRF)**: 1 coordonnatrice Noanne Adam (1^{er} juin au 31 août) et 23 jeunes en contrats saisonniers (23 juin au 31 août) - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Virginie Alexe**: contrat aidé missions La Thomassine et Vautour percnoptère, à compter de décembre 2021 - pôle agriculture et tourisme durable et pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Nicolas Amblard**: départ anticipé CDD 1 an projet « Luberon Labo Vélo » en décembre 2021 - pôle transition énergétique et écologie urbaine
- **Isabelle Bayonnette**: CDD 3 ans responsable de pôle, à compter d'octobre 2021 - pôle agriculture et tourisme durables, économie responsable
- **Anouk Boistard**: CDD 3 mois surcroît d'activité « création de la réserve naturelle régionale Fuyara », arrivée en octobre 2021 et départ en décembre - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Ouarda Chouati**: contrat aidé, renouvellement pour 6 mois à compter d'août 2021 - secrétariat
- **Lilian Car**: contrat de projet 1 an « forêt et Natura 2000 », à compter de novembre 2021 - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Camille-Valentin Dion**: départ anticipé contrat de projet « forêt et Natura 2000 » en août 2021 - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Mona Espanel**: contrat de projet 3 ans « relations avec le territoire », à compter de mai 2021 - pôle mobilisation des publics
- **Magali Jameux**: contrat de projet 3,5 ans « ressources en eau », à compter de juin 2021 - pôle biodiversité, géologie, ressources naturelles
- **Julia Mayaudon**: contrat de projet 2 ans « SEDEL énergie-eau », à compter de septembre 2021 - pôle transition énergétique et écologie urbaine
- **Élodie Menc**: contrat de projet 3 ans « service d'accompagnement à la rénovation énergétique », à compter de juin 2021 - pôle patrimoine culturel et aménagement durable du territoire
- **Lisa Novella**: CDD 3 ans responsable de pôle, à compter de septembre 2021 - pôle moyens généraux
- **Julie Rigaux**: contrat de projet 15 mois « Projet alimentaire territorial », à compter de mai 2021 - pôle agriculture et tourisme durables, économie responsable
- **Justine Sanyas**: CDD remplacement congés annuels accueil, 30 juillet au 13 août 2021 - pôle mobilisation des publics
- **Rémi Sta**: indemnités pour activités accessoires « mécénat », fin de mission le 31 déc. 2021
- **Régis Vandenbroucke**: fin de contrat surcroît d'activité « La Thomassine » en septembre 2021 - pôle agriculture et tourisme durables, économie responsable

DÉPARTS

(emplois permanents)

- **François Bec**: départ à la retraite en septembre 2021 (responsable du pôle moyens généraux)
- **Matthieu Camps**: disponibilité pour convenance personnelle à compter d'octobre 2021 (responsable du pôle transition énergétique et écologie urbaine)
- **Mylène Maurel**: départ à la retraite en septembre 2021 (responsable du pôle agriculture et tourisme durables, économie responsable)
- **Nicolas Tremblay**: mutation auprès d'une autre collectivité en mai 2021 (conseiller en énergie partagé SEDEL)

ARRIVÉES

(emplois permanents)

- **Samuel Bousquet**: conseiller en énergie-eau partagé SEDEL, arrivé par voie de mutation en novembre 2021
- **Frédéric Riccobene**: agent d'entretien du patrimoine Parc, arrivé par voie de mutation en mai 2021

SERVICES CIVIQUES

- **Fanny Bellœuvre**: SC 6 mois pour assistance au gestionnaire de la Réserve naturelle nationale géologique du Luberon
- **Garance David**: SC 6 mois pour suivi, inventaire et gestion de la faune remarquable patrimoniale et prioritaire au titre des directives européennes Oiseaux et Habitats
- **Lucie Schaad**: SC 8 mois pour appui à l'élaboration d'un porter à connaissance de l'inventaire des zones humides de DLVAgglo

STAGIAIRES

Biodiversité, géologie et ressources naturelles :

- Entretien des placettes pour le nourrissage des vautours percnoptères: **Joffrey Brasseur** (lycéen, février)
- Actualisation des secteurs de valeurs biologique majeure: **Sakina Gornes** (mars-août)
- Trame verte et bleue de la Réserve de biosphère Luberon-Lure: **Gaby Sibéril** (janvier-août)
- Recensement des forages domestiques: **Clara Servièrre** (avril-août)
- Étude d'opportunité pour la création de la Réserve naturelle régionale de Vachères: **Anouk Boistard** (mars-août)

Patrimoine culturel et Aménagement durable du territoire

- Analyse paysagère: **Agathe Souiry** (mars-août)
- Stratégie marketing pour le Château de l'environnement: **Alix Fernandez** (février-août)

Transition énergétique et écologie urbaine

- Rénovation énergétique: **Willemly David** (avril-juin)

Évaluation de la Charte

- Rapport d'évaluation de la Charte 2009-2024: **Lola Cuenot** (avril-septembre)

PARTENAIRES HÉBERGÉS PAR LE PARC

À la Maison du Parc à Apt:

- Syndicat intercommunal de rivière Calavon-Coulon (Sirc)
- Réseau des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur: **Raphaël Loiseau** (SIT PNR PACA) et **Laure Reynaud** (écotourisme)

Au Château de l'environnement à Buoux:

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO)
- Vacances Léo Lagrange (délégation de service public du PNRL)



Départ à la retraite de François Bec (arrivé au Parc en 1989) et Mylène Maurel (arrivée au Parc en 2007).

LE BUDGET DU PARC EN 2021

Élu référent: Jean Aillaud

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	4 122 593 €	4 161 402 €
Investissement	1 375 020 €	825 430 €

Les recettes

Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement :

- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes, EPCI adhérents) et d'une dotation de l'État ;
- de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple) ;
- de financements sur le programme d'actions (Union européenne, État, Région, Départements, autres).

Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

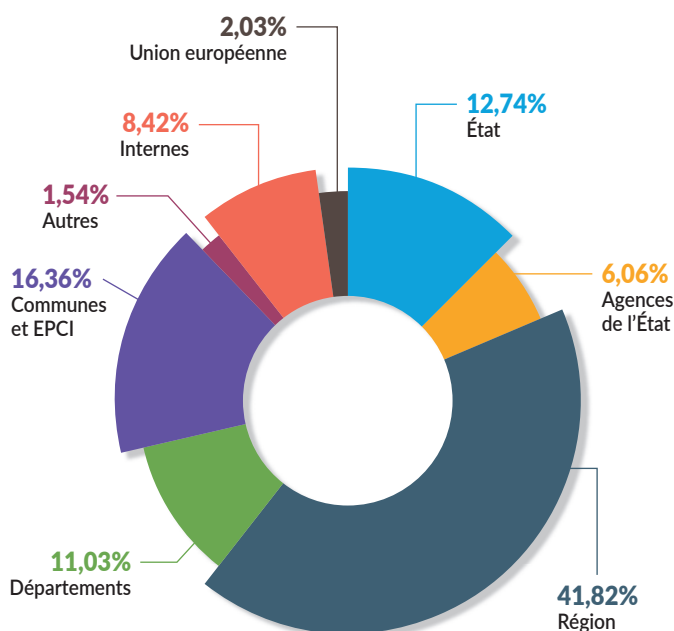
Les dépenses

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent: celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

Les dépenses de personnel représentent 68% des dépenses de fonctionnement (ramenées à 57% si l'on compte aussi l'investissement): pour mettre en œuvre sa charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance...

RECETTES RÉALISÉES EN 2021 FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

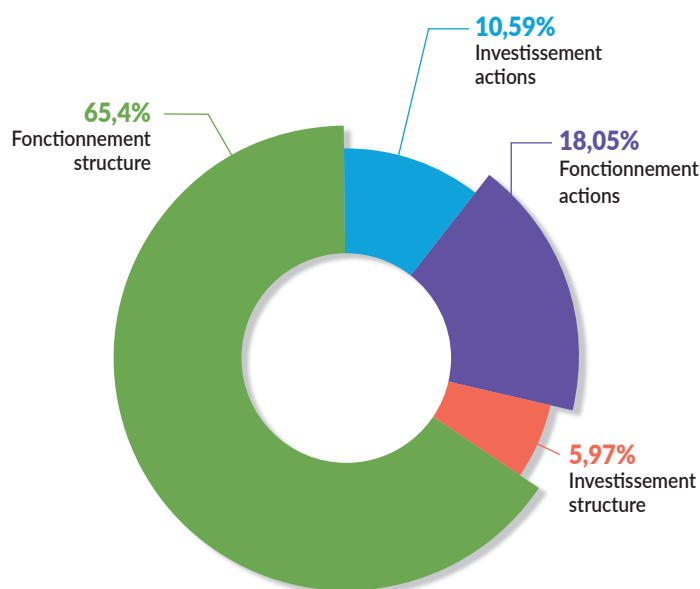
5 497 614 €



- Union européenne
- État (dotations, actions, FCTVA et subventions)
- Agences de l'État (Eau, Ademe)
- Région (statutaire et actions fonct + invest)
- Départements (statutaire et actions fonct + invest)
- Communes et EPCI (statutaire et actions fonct + invest)
- Autres et exceptionnelles (Mécénats, vente CEE...)
- Internes (excédent reporté, mouvements d'actifs, recettes propres)

DÉPENSES CUMULÉES 2021 FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

4 986 833 €



- Investissement programme d'actions
- Fonctionnement programme d'actions (avec personnel saisonnier GRF)
- Investissement structure (emprunts, mouvements d'actifs et d'ordre)
- Fonctionnement structure (personnel et charges générales hors actions)



Atelier défi 1 lors du Forum #Luberon2040 du 27 mai 2021
Photo PNRL-Mona Espanel

#Luberon2040

CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR

“ Révision de la Charte du Parc

2021, retour sur une année charnière

La Charte du Parc, c'est le projet de développement durable élaboré pour le Luberon, un contrat signé par les collectivités territoriales concernées à l'issue d'une vaste concertation entre élus, forces vives, administrations et grand public. Elle contribue au renouvellement du classement du territoire en parc naturel régional.

En 2021, les études et les échanges ont permis d'identifier de nombreux enjeux locaux pour aujourd'hui et à l'horizon 2040. Ces enjeux, à la fois environnementaux et climatiques, mais également économiques et sociaux, ont été partagés lors de nombreuses réunions d'échanges et approfondis lors de webinaires de prospective.

Scientifiques, élus, techniciens, acteurs locaux et habitants du périmètre d'étude se sont réunis pour identifier les priorités, permettant de maintenir un territoire préservé et vivant.

“ Révision de la Charte du Parc

Après une importante phase préparatoire, le Comité syndical a validé le 8 juin 2021 l'ambition et les 6 grands défis de la future Charte.

La Charte du Parc 2025-2040 a pour ambition d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter, en mettant en place des solutions pour parvenir à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

À travers ses missions, l'ambition du Parc du Luberon pour les années à venir est de mettre en œuvre les transitions favorables à la bonne santé et au bien-être de notre territoire et de ses habitants.

Pour répondre à cette ambition générale, plusieurs défis devront être relevés collectivement.

- Défi 1 - Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire.
- Défi 2 - Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout.
- Défi 3 - Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
- Défi 4 - Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
- Défi 5 - Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux.
- Défi 6 - Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

Dès la validation de la partie stratégique du projet, une phase d'élaboration de la Charte a démarré afin d'affiner les mesures à mettre en œuvre. Des réunions de travail plus restreintes se sont organisées, sous forme d'ateliers de rédaction, puis d'ateliers politiques réservés aux élus, permettant de garantir la co-construction du projet de Charte 2025-2040.

Actions clés 2021 :

- 1 diagnostic sur l'évolution du territoire
- 1 évaluation sur la mise en œuvre de la charte actuelle
- 1 synthèse du diagnostic et de l'évaluation, analyse des effets de la charte sur l'évolution du territoire

➔ https://www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2021/11/synthese_evaluation_diagnostic_BD2.pdf

- 1 séminaire des élus (en visio) en mars 2021
- 4 webinaires de prospective en mars et avril 2021
 - « Le territoire face aux évolutions démographiques et économiques »

▶ https://youtu.be/cdf16x_YHB0

- « Le territoire face aux orientations du SRADDET »

▶ <https://youtu.be/O7NNObj0cCg>

- « Le territoire face à la perte de biodiversité »

▶ <https://youtu.be/U769C40fFZo>

- « Le territoire à l'épreuve du changement climatique »

▶ <https://youtu.be/ul-Dk24yOb4>

- 4 sessions de travail du Conseil territorial (50 membres) (voir photo) d'avril à juin 2021
- 1 consultation auprès des associations et collectifs de transition d'avril à mai 2021
- 1 Forum #Luberon2040 en mai 2021 (voir photo)
- 7 ateliers de rédaction en septembre-octobre 2021
- 5 ateliers pour les élus en novembre-décembre 2021

➔ Pour en savoir plus :

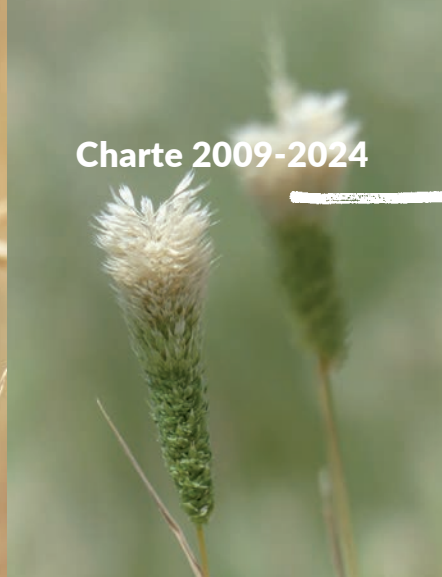
www.parcduluberon.fr/luberon2040

Cofinanceurs :

Région (35 000 €), Département de Vaucluse (7 500 €), Parc du Luberon.

Contact : laure.vigouroux@parcduluberon.fr





Charte 2009-2024



“ Mission A Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

ORIENTATIONS

A/1

Protéger et gérer la biodiversité

A/2

Protéger et gérer les ressources naturelles

A/3

Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel

A/4

Protéger et valoriser le patrimoine géologique
Gestion de la réserve naturelle géologique

Inventaire permanent de la flore et de la faune

« Qui connaît bien, protège bien. » Cet adage souligne que le socle de la préservation de la biodiversité est bien sa connaissance, une connaissance qui doit toujours être enrichie et renouvelée.

Les inventaires naturalistes peuvent prendre diverses formes et avoir de multiples objectifs : recherche ou suivi d'espèces rares et menacées, prospections de secteurs méconnus, états initiaux de plans de gestion écologiques ou préalables à des aménagements...

Directement sur le terrain ou au bureau, les agents du Parc saisissent cette information dans des bases de données spécialisées, avant d'être transmise à la plateforme régionale publique Silene (<https://silene.eu/>).

Chiffres clés :

- En 2021, les agents du Parc ont saisi de nombreuses observations dans les bases de données GeoNature (interparc) et Simethis (Conservatoire botanique national) :
 - 223 relevés floristiques, concernant 848 espèces différentes pour un total de 3 797 observations ;
 - 233 relevés faunistiques, concernant 479 espèces différentes pour un total de 819 observations.
- Toutes ces données sont ensuite reversées sur la plateforme régionale du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel, dénommé Silene.

Cofinanceurs :

Conservatoire botanique national méditerranéen pour la base de données floristique Simethis, Parc du Luberon.

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr

➔ Application de saisie de l'inventaire naturaliste GeoNature : <https://geonature.pnrpaca.fr>

➔ Atlas de la biodiversité : <https://biodiversite.pnrpaca.fr/atlas/>

Voir également page 53.



Parution du numéro 16 du *Courrier scientifique*

Le dernier numéro du *Courrier scientifique* du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est paru en 2021.

Cette publication a pour objectif de rendre compte au public local, et plus largement à toute personne intéressée, des recherches conduites sur le territoire de la Réserve de biosphère (incluant celui du parc naturel régional).

Au sommaire du n° 16 notamment : la cathédrale Sainte-Anne à Apt, l'abattoir mobile du Luberon, le Pistachier vrai, les Alpagnes sentinelles.

➔ Télécharger le n° 16 sur <https://bit.ly/3xTITIX>

Chiffres clés :

- 11 articles / 140 pages.
- 16 numéros du *Courrier scientifique* publiés depuis 1997.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contacts : aline.salvaudon@parcduluberon.fr (pour le contenu)
dominique.denais@parcduluberon.fr (pour la diffusion)



PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES

Conservation du Vautour percnoptère

En 2021, la nidification de 2 couples a été suivie dans la Zone de protection spéciale (ZPS) du Petit Luberon. Un 3^e couple a été suivi, qui a tenté une reproduction dans le Luberon oriental mais a échoué. Les 8 placettes de soutien alimentaire ont été approvisionnées chaque semaine de mars à août inclus (recyclage de déchets de boucherie). Une volontaire service civique a été recrutée pour 6 mois pour les suivis de terrain et le traitement des données pièges-photos des placettes. Le travail d'animation territoriale pour la création de nouvelles placettes avec des éleveurs s'est poursuivi, dans le cadre du projet interparc/OFB.



Chiffres clés :

- 4 couples dans le Petit Luberon :
 - 2 d'entre eux ont produit 3 jeunes en tout (2+1)
 - 1 ne s'est pas reproduit
 - 1 a déserté son site cette année.
- 2 couples « nouveaux » ont tenté une reproduction mais ont échoué pour la 3^e année consécutive (1 Luberon oriental et 1 Petit Luberon).
- 26 tournées pour alimenter les placettes entre mars et août 2021.
- 11 individus différents se sont alimentés sur les placettes (données pièges-photos).
- 5 tonnes de déchets de boucherie recyclées (quantité en baisse depuis 2020).

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + État), Office français pour la biodiversité (OFB), Parc du Luberon.

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



Suivi de deux espèces floristiques rares et protégées : la Garidelle et la Loefflingie d'Espagne

La Garidelle et la Loefflingie d'Espagne sont deux espèces floristiques extrêmement rares et menacées en France. Ceci justifie la mise en œuvre de mesures de gestion et de suivi dédiées, réalisées en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Garidelle est une espèce compagne des cultures extensives de céréales. Sa station de Mérindol (Espace naturel sensible de la Garrigue) est conservée grâce à un traitement agricole léger (sarclage annuel, semis clair de blé d'hiver).

La Loefflingie d'Espagne occupe quant à elle des pentes sableuses de l'ENS de La Bruyère à Villars. La petite station est périodiquement débroussaillée.

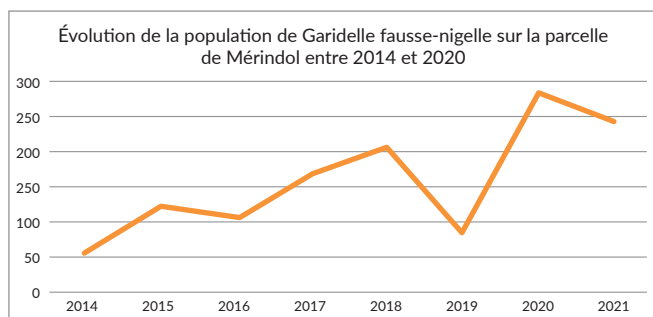
Chiffres clés :

- Le suivi de la Garidelle montre une augmentation régulière de ses effectifs depuis 2014 : estimation de 2 400 pieds en 2014 à plus de 10 000 en 2021.
- La station de Loefflingie reste très précaire : présence dans 2,3% des 850 mini-carrés du dispositif de suivi. Au total, la population ne semble pas excéder quelques centaines de pieds.

Cofinanceurs :

Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr



— Nbre total de pieds de Garidelle sur les 49 quadrats de suivi



Loefflingie - Photo Laurent Michel



Garidelle fausse nigelle - Photo David Tatin



Suivi Loefflingie - Photo Laurent Michel



Suivi de la Loefflingie d'Espagne - Photo Florence Ménétrier



Le Parc du Luberon anime 7 sites du réseau européen Natura 2000, sur 9 sites présents sur son territoire : Rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Encreme, Massif du Petit Luberon, Massif du Luberon, Ogres, Vachères, Luberon oriental.

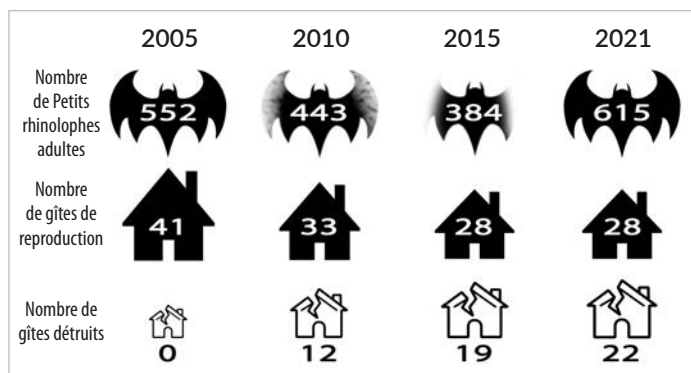
L'objectif : préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés.

Un comptage des colonies de Petit rhinolophe pour les protéger

Un inventaire de la population de petits rhinolophes a été effectué dans les communes classées Natura 2000 de notre territoire en juillet 2021, par le Groupe Chiroptères de Provence et le Parc du Luberon avec de nombreux bénévoles. Les résultats montrent une augmentation significative de cette population.

Étant au sommet d'une chaîne alimentaire, cette espèce est indicatrice d'une certaine qualité de l'environnement. Ces bons résultats peuvent s'expliquer notamment par :

- la mise en place de conventions Natura 2000 avec des propriétaires de bâtiments depuis 2015, qui ont permis de sécuriser des gîtes majeurs ;
- une meilleure qualité des itinéraires agricoles dans un secteur où les agriculteurs bénéficient de mesures agro-environnementales et climatiques pour réduire l'usage des pesticides.
- une amélioration des paramètres météorologiques et sanitaires, non maîtrisables : un climat aux températures plus chaudes depuis 5 ans avec une amélioration des conditions de reproduction.



Évolution de l'occupation par le Petit rhinolophe des 75 gîtes témoins suivis en 2005, 2010, 2015 et 2021.

Cofinanceurs : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, GCP, Parc du Luberon.

Contact : mathieu.berson@parcduluberon.fr



Photo : GCP

Des agriculteurs engagés pour des mesures agro-environnementales et climatiques

Le programme de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) proposé aux agriculteurs sur le territoire Luberon-Lure a été reconduit en partenariat avec les Chambres d'agriculture et le Cerpam. Ces mesures ont été prolongées pour les agriculteurs déjà engagés et de nouvelles ont été signées. Elles soutiennent le pastoralisme pour les services rendus par les éleveurs (entretien des milieux ouverts pour la défense contre les incendies/DFCI ou pour les milieux naturels remarquables), la viticulture et les grandes cultures intégrant des pratiques favorables à la biodiversité. Un nouveau projet sera défini en 2023.

Chiffres clés :

- Près de 150 agriculteurs et éleveurs engagés.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + État), Parc du Luberon.

Contacts : sophie.bourlon@parcduluberon.fr – mathieu.berson@parcduluberon.fr



Réhabilitation de milieux ouverts agricoles dans la Zone de protection spéciale (ZPS) du Petit Luberon

L'ancienne ferme des Mayorques (commune de Cheval-Blanc) est un secteur stratégique pour la défense des forêts contre l'incendie (DFCI). Un chantier de réouverture y a été mené par l'État (DDT 84, ONF). Le Parc a également réalisé un contrat Natura 2000 avec un jeune éleveur, pour la réhabilitation de 8 hectares de milieux ouverts agricoles (cultures fourragères en soutien au pastoralisme ovin). Ces cultures non intensives sont favorables aux oiseaux menacés (pies-grièches, alouettes, grands rapaces).

Une visite sur le terrain avec Roger Jouve, éleveur-berger à la retraite, a permis de retracer l'histoire des cultures à l'après-guerre. Cette action permet une cohérence des politiques publiques DFCI, biodiversité et agriculture, tout en valorisant des savoirs paysans provençaux.



Chiffres clés :

- 8,8 ha cartographiés au GPS.
- Soutien à un jeune éleveur local, en favorisant le dialogue intergénération.
- Bénéfice attendu pour au moins 3 espèces d'oiseaux très rares et très menacées (Pie-grièche méridionale, Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère) et 4 espèces fragiles (Aigle royal, Circaète Jean-le-Blanc, Grand-duc d'Europe, Alouette lulu).

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + État), Parc du Luberon, éleveur local (pour semis et mise en culture).

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr

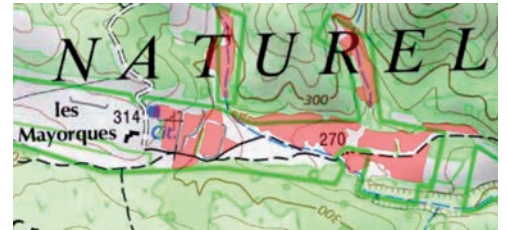


Photo F. Vassen

Étude des populations de Barbastelle d'Europe à Saint-Michel-l'Observatoire

Dans le cadre du Plan régional d'action en faveur des chiroptères, l'ONF, Asellia écologie, le Groupe Chiroptères de Provence et le Parc naturel régional du Luberon ont mené une étude pour décrire la population de Barbastelle d'Europe dans la commune de Saint-Michel-l'Observatoire.

Très sensible aux modifications de son environnement, cette espèce de chauve-souris, autrefois bien implantée dans toute l'Europe, a vu ses populations disparaître et se trouve aujourd'hui menacée. Durant l'été 2021, la pose de filets, d'émetteurs et les nombreux comptages et suivis télémétriques ont permis de confirmer la présence d'une colonie de reproduction dans la commune.

Chiffres clés :

- 31 espèces de chauves-souris en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les 34 que compte la France.
- 16 espèces inscrites sur la Liste rouge nationale des espèces menacées, avec un statut défavorable.
- L'étude a permis d'inventorier 32 barbastelles sur la commune.
- Elles affectionnent les cavités dans les arbres mais trouvent aussi refuge derrière les volets, entre le bois et la façade des bâtiments. Elles mesurent entre 240 et 290 mm d'envergure pour un poids de 4 à 6 grammes.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + État), ONF, Asellia écologie, GCP, Parc du Luberon.

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr



Photo : Jan Svetlik CC BY-NC-SA



Restauration par éco-pâturage des friches et pelouses sèches du Calavon-Coulon

Les milieux ouverts des rives du Calavon (pelouses sèches, friches) constituent des habitats pour des espèces à fort enjeu de conservation. C'est le cas pour le Pélobate cultripède, qui les utilise comme zone de chasse et d'hivernage, ainsi que pour la Bassie à fleurs laineuses, qui s'y développe en pleine lumière.

Afin de lutter contre la fermeture de ces milieux, souvent colonisés par des espèces végétales envahissantes (Ailante, Robinier...), une opération de débroussaillage naturelle a été confiée à Manon Lefebvre et son « Troupeau d'Elzéard ». Entre février et mars, ce sont près de 200 brebis qui ont pâturé sur 20 hectares répartis sur les différents sites de l'ENS « Les zones humides du Calavon ».



Chiffres clés :

- Superficie de l'ENS : 104 ha.
- 5 sites concernés : Oppède : Le Plan ; Goult : La Virginière, La Bégude, Ponty, Les Tours ; Bonnieux : La Pérussière.
- 34 actions de gestion pour la période 2021-2025.

Cofinanceurs : Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



Vaucluse matin, 25 février 2021.

Chantier de formation à la gestion forestière sur la colline incendiée de La Bruyère à Villars

Du 24 novembre au 3 décembre 2021, des élèves du lycée professionnel La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue) ont réalisé des opérations de débroussaillage et de bûcheronnage dans le hameau des Trécassats à Villars, pour valoriser leurs compétences en gestion de ces zones naturelles.

Située dans le massif des Ogres, la colline de La Bruyère constitue un Espace naturel sensible du Département de Vaucluse. Dans les années 1990, la colline a subi un incendie. La régénération naturelle des bruyères et des pins maritimes a rendu le massif homogène alors que cette zone pourrait voir s'exprimer de multiples espèces végétales des milieux ouverts sur sol acide. Le Parc et le CEN PACA ont donc mis à disposition leurs parcelles pour procéder à des travaux d'ouverture dans la matrice forestière de recolonisation. La gestion de la zone ouverte pourra être faite à l'avenir par du pâturage avec un troupeau.

Cofinanceurs : Parc du Luberon, Conservatoire d'espaces naturels, Lycée La Ricarde.

Contact : mathieu.berson@parcduluberon.fr



Mise en œuvre du plan national d'actions « Loup et activités d'élevage »

Le Parc du Luberon a initié l'élaboration d'une méthode de suivi local des meutes. Une stagiaire en master 1 a été missionnée pour cela sur la commune de Montjustin (elle reviendra en master 2 en 2022). Le Parc a également contribué au suivi national du réseau Loup-Lynx de l'OFB (suivi hivernal par pistage et piège-photos ; hurlements provoqués l'été).

Chiffres clés :

- 8 pièges-photos déployés durant l'hiver 2020-2021 (suivi réseau Loup OFB) :
 - environ 30 000 photos triées ;
 - 4 contacts de Loup sur 4 sites différents pour 28 images.
- 19 fiches transmises au réseau Loup de l'OFB sur suivis hiver + été (4 fiches observations + 15 fiches excréments).
1 constat d'attaque sur une jument tuée à Montjustin en Juin. • Participation à 2 soirées de hurlements provoqués. Suivi estival (août-septembre) d'une zone pastorale à la demande d'un éleveur (2 contacts Loup).
- Stagiaire : 12 pièges-photos durant 77 jours ; 149 662 photos triées ; 10 espèces de mammifères dont 25 contacts de Loup.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact: julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Élu référent : Alain Feretti

Garde régionale forestière 2021

En 2021, grâce à la hausse des budgets du Conseil régional, le Parc a embauché 4 GRF supplémentaires, passant la garde régionale forestière Luberon à 24 jeunes en contrat saisonnier, issus des communes du territoire et mobilisés sur une période de 9 semaines (du 23 juin au 31 août). Avec ce dispositif renforcé, la présence des GRF sur la plupart des sites a été accrue: présence 7 jours sur 7 sur les 3 sites dérogatoires (Colorado provençal, vallon de l'Aiguebrun, forêt des cèdres du Petit Luberon), ainsi qu'à l'entrée des gorges de Régalon. Une présence 5 jours sur 7 a été reconduite à la colline Saint-Jacques à Cavaillon, aux gorges de Véroncle et d'Oppedette. Un binôme équipé de VTT à assistance électrique a pu également couvrir les crêtes du Grand Luberon 2 fois par semaine.

➔ Voir les règles d'accès aux massifs forestiers pendant l'été sur <https://bit.ly/3wQODhu>



Chiffres clés :

- Un dispositif de surveillance des massifs forestiers et de sensibilisation des publics qui existe depuis 18 ans.
- 116 269 personnes directement sensibilisées aux risques d'incendie en 2021.

Cofinanceurs : Salaires GRF : Région (80%), Parc du Luberon (20%) ; VTT à assistance électrique : Région, Fondation Crédit agricole Alpes Provence.

Contact: aline.salvaudon@parcduluberon.fr



FRÉQUENTATION DES MILIEUX NATURELS

Élu référent : Christian Chiapella

Communiqué « #PréservonsnotreLuberon devant la recrudescence de la circulation hors-piste »

En janvier 2021, alerté par de nombreux habitants, le Parc du Luberon a pu constater, avec l'apparition de la neige et suite aux différents confinements et couvre-feu, une forte augmentation de la circulation d'engins terrestres motorisés de loisirs (moto, quad, 4x4) dans les espaces naturels, et notamment sur les crêtes du Grand Luberon.

Le Parc a diffusé un communiqué à la presse et dans sa newsletter pour rappeler que la circulation des véhicules terrestres motorisés dans les espaces naturels est règlementée en France depuis 1991, et que toute pratique du hors-piste est strictement interdite.

L'objectif: préserver les écosystèmes fragiles, sauvegarder la tranquillité et le caractère naturel de ces grands espaces de nature tout en permettant aux habitants et aux visiteurs la pratique des sports de nature, la promenade et le ressourcement.

Chiffres clés : • 9 retombées presse répertoriées.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



EAUX ET RIVIÈRES

Élue référente : Viviane Dargery

Travaux expérimentaux de restauration de la dynamique alluviale de la rivière Calavon-Coulon

Le Syndicat intercommunaire de rivière du Calavon-Coulon (Sircc) a réalisé d'importants travaux dans le lit du Calavon en aval du Pont Julien sur près de 1 km. Ceux-ci visent à rétablir la mobilité de la rivière en l'encourageant à divaguer au sein de son espace de liberté, afin de contribuer au ralentissement des crues. Le principe repose sur le décaissement et l'ouverture d'encoches d'érosion réparties de manière alternée (rive gauche / rive droite) sur les marges actuelles de sa bande active où s'accumulent les alluvions. Afin d'évaluer l'efficacité et l'impact de ces travaux, le Sircc et le Parc du Luberon se sont associés pour mettre en place un suivi morphologique et écologique du site.



Chiffres clés :

- Constat :
 - incision moyenne du lit du Calavon de 2 m depuis 1937 ; contraction de la bande active de plus de 80 % depuis 1944.
- Coût de l'opération :
 - étude et dossier réglementaire = 75 000 € HT
 - travaux : 140 000 € HT
 - 20 000 m³ de matériaux déplacés.

Cofinanceurs :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Département de Vaucluse, Sircc, Parc du Luberon.

Contacts : jerome.brichard@parcduluberon.fr
christelle.rolland.sircc@gmail.com

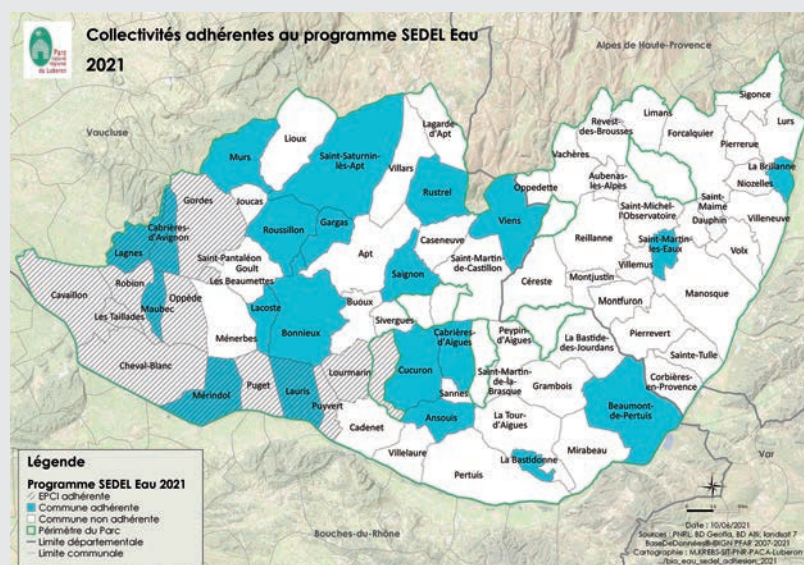


Économisons l'eau

Volet 1 : développement du service d'accompagnement des collectivités sur les économies d'eau

Des audits menés dans 5 communes du Luberon ont montré que des économies d'eau étaient possibles, allant jusqu'à -40% des consommations après compteur. Fort de ce constat, le Parc du Luberon a créé le service SEDEL-eau en 2020, en s'appuyant sur son service SEDEL-énergie. 2021 a été une année de montée en compétences des quatre techniciens du Parc sur cette thématique, accompagnés par un bureau d'études spécialisé. L'accompagnement des collectivités consiste à faire des préconisations à partir des consommations facturées et d'un diagnostic de terrain, puis à assurer un suivi sur le long terme. Le lien entre élus et techniciens des collectivités et les conseillers du SEDEL-eau est un facteur de réussite du service.

SEDEL: service d'économies durables en Luberon.



Chiffres clés :

- 22 collectivités adhérentes en 2021, soit 21 communes et 1 EPCI.

➔ En savoir + sur www.parcduluberon.fr/economisons-leau

Volet 3 : un nouveau plan de communication et de sensibilisation des usagers et du grand public aux économies d'eau

Après un bilan des supports de communication et des événements déjà réalisés depuis 2012, le Parc et son prestataire ont établi un nouveau plan de communication et de sensibilisation avec les partenaires, s'appuyant sur des outils existants et à créer, tenant compte des moyens humains actuels disponibles.

Chiffres clés :

- 2 axes stratégiques :
 - sensibiliser/informer la population à la ressource et à sa préservation = prise de conscience ;
 - provoquer un changement d'usage de l'eau = engagement vers des actions concrètes d'économies d'eau.
- 2 publics prioritaires : les usagers habitants du Luberon et les touristes saisonniers.
- 3 groupes d'actions (actions méthodologiques et ponctuelles en interne + actions avec des partenaires).

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Parc du Luberon + collectivités adhérentes pour SEDEL-eau.

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr

Volet 2 : formation aux économies d'eau des élus et techniciens des collectivités

5 thèmes ont été proposés pour ce nouveau cycle de formation qui s'est déroulé d'avril à octobre 2021 :

- le contexte de l'eau en Luberon pour comprendre les enjeux des économies d'eau (23 participants) ;
- engager et conduire une démarche d'économie d'eau dans sa collectivité volet 1 en visio (13 participants) ;
- engager et conduire une démarche d'économie d'eau dans sa collectivité volet 2 (deux sessions sur le territoire, 14 participants) ;
- installer et gérer des toilettes sèches publiques (deux sessions sur le territoire, 15 participants – photo ci-contre) ;
- la gestion des eaux pluviales alternatives pour créer des îlots de fraîcheur (2 sessions sur le territoire, 19 participants).

Chiffres clés :

- 46 élus et techniciens formés, représentant 29 collectivités du territoire.



Formation sur la gestion des toilettes sèches publiques en juillet 2021.



Renouvellement et avis de la Commission locale de l'eau du Calavon-Coulon

La Commission locale de l'eau (CLE) constitue le chef d'orchestre des différentes opérations programmées dans le cadre du SAGE, du contrat de rivière et du PAPI du Calavon-Coulon. Instance d'échanges, de débats et de prises de décisions animée par le Parc du Luberon, la CLE réunit acteurs de l'eau et de l'urbanisme.

Suite aux élections municipales de 2020, la CLE a été réinstallée et Didier Perello réélu à la présidence. Courant 2021, plusieurs dossiers d'importance pour le territoire ont été suivis, et notamment : les avis sur l'organisation des prélèvements annuels agricoles et les projets d'aménagements de trois retenues collinaires pour sécuriser l'accès à l'eau et limiter les prélèvements les plus impactants de l'été.

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux – PAPI : programme d'actions de prévention des inondations

➔ En savoir + sur www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/milieux-naturels-et-biodiversite/eaux-et-rivieres/lamenagement-gestion-calavon-coulon/

Chiffres clés :

- SAGE : outil de gestion de l'eau du bassin du Calavon-Coulon pour 36 communes et 3 EPCI concernés.
- CLE : 39 membres dont 21 élus + représentants d'usagers ;
- 4 groupes thématiques de travail (qualité, quantité, risques et milieux) ;
- 6 réunions en 2021 ;
- 3 avis sur des projets d'aménagements et de travaux liés à l'eau ;
- 3 avis sur des projets de retenues et d'organisation des prélèvements agricoles ;
- 2 avis sur des projets d'organisation et de structuration de la gestion de l'eau.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contact : cedric.proust@parcduluberon.fr



Depuis 1992, un programme de suivi évalue l'évolution de la qualité des eaux du Calavon-Coulon, l'efficacité des actions d'amélioration conduites et l'atteinte des objectifs de bon état fixés par l'Union européenne.

En 2018, le Parc du Luberon a complété les points de surveillance de l'État et du Département de Vaucluse et a conduit un bilan complet de la qualité des eaux (voir rapport annuel 2018). Les résultats de ces suivis ont été synthétisés dans une plaquette diffusée lors de la réunion de la CLE début 2021.

➔ Télécharger la plaquette sur <https://bit.ly/3MKcasN>

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE GÉOLOGIQUE

Élu référent : Gilles Landrieu



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

La Réserve naturelle nationale géologique du Luberon a été créée en 1987, sur 28 sites, afin de protéger un patrimoine paléontologique exceptionnel. En 1996, un périmètre de protection couvrant le territoire de 27 communes a été mis en place. Depuis 1988, l'État confie la gestion de la réserve au Parc du Luberon avec pour missions la protection, la recherche et la sensibilisation.

Restauration de la dalle de Saignon

Un travail de restauration a été effectué sur la dalle à empreintes de pas fossiles de Saignon. Les nombreuses fractures qui sillonnent la surface sont des zones d'infiltration pour les eaux de pluie et la croissance des racines. Un chantier participatif réunissant des agents du Parc et des volontaires a été organisé, afin de nettoyer et colmater certaines fissures sur une surface d'environ 30 m².

➔ www.parcduluberon.fr/dalle-saignon

Chiffres clés :

- Plus de 1000 empreintes réparties sur des dizaines de pistes d'animaux.
- 10 volontaires pour entretenir la dalle.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon.

Contacts : stéphane.legal@parcduluberon.fr
pauline.coster@parcduluberon.fr



Numérisation de la dalle à empreintes des « pas d'ânes » à Reillanne

Le gisement à invertébrés marins et terriers fossiles du Vallon, à Reillanne, est un site classé de la réserve naturelle. Ce site a livré une faune marine diversifiée du Miocène supérieur (Burdigalien -20Ma). Une dalle portant des traces de terriers d'invertébrés, dans la partie supérieure du site, est connue sous l'appellation « Les pas d'ânes ». Pour conserver les informations contenues sur cette surface, un relevé photogrammétrique haute résolution et des modèles 3D des empreintes ont été réalisés par le Dr Matteo Belvedere (Université de Florence) et un agent service civique du Parc. Ces empreintes doivent maintenant être étudiées par un spécialiste.



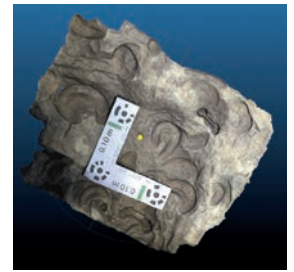
Photo : Alexis Licht

Fouilles et sondages paléontologiques à Murs

Après trois ans de partenariat avec les équipes du Musée de Bâle et le Jurassica Museum sur le site de Murs dit La Sablière, le travail de terrain s'est porté sur le site des Vergiers en octobre 2021. Des sondages à la mini-pelle et la fouille ont permis la mise à jour d'un niveau fossilifère dans les calcaires en plaquettes oligocènes dits de *Campagne-Calavon*. Ce niveau a livré de nombreux poissons (*Prolebias goreti*), des débris de végétaux (feuilles), ainsi que des insectes, dont une nouvelle espèce d'araignée d'eau en cours d'étude (Gerridae).

Cofinanceurs : Fonds national suisse pour la recherche (FNS), DREAL, Parc du Luberon.

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr
pauline.coster@parcduluberon.fr



Cofinanceurs :
DREAL, Parc du Luberon.

Contacts :
stephane.legal@parcduluberon.fr
pauline.coster@parcduluberon.fr

Étude scientifique de la Grande Coupure

Ce projet a été lancé en 2020, en collaboration avec des géologues et paléontologues du CEREGE (Université d'Aix-Marseille) et du Muséum national d'Histoire naturelle. L'enjeu est de réactualiser le contexte chronologique et climatique des sédiments continentaux du bassin d'Apt-Manosque-Forcalquier à travers la crise climatique globale de la limite entre l'Éocène et l'Oligocène (environ -34 millions d'années). En 2021, des échantillons sédimentologiques, palynologiques et magnétostratigraphiques ont été prélevés sur plusieurs sections à Vachères et à Caseneuve. Un nouveau niveau fossilifère à insecte (nouvelle espèce de libellule en cours d'étude) et plantes fossiles a ainsi été découvert.

Cofinanceurs : Agence nationale de la recherche, DREAL, Parc du Luberon.

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr
pauline.coster@parcduluberon.fr



Accueil des publics, communication, sensibilisation

En 2021, le Parc du Luberon s'est doté de nouveaux outils de sensibilisation et de communication :

- trois affiches de promotion du musée de géologie ont été réalisées, pour une diffusion papier et numérique ;
- une nouvelle exposition itinérante, « Luberon-Lure, mémoire de la Terre », a été créée. Elle comprend 12 panneaux sur les thèmes suivants : géodiversité, échelle des temps géologiques, les mers du Jurassique et du Crétacé, l'ocre, les premiers mammifères modernes, les empreintes fossiles, la mer miocène, les glaciations du quaternaire, changements climatiques et crises biologiques.

Les 2 géologues du Parc ont également participé à des événements pour mieux faire connaître les richesses de la Terre et la géologie du Luberon :

- Journées nationales de la géologie et Semaine des géoparcs européens les 28 et 29 mai 2021 : visites guidées des marnes aptiennes de la Tuilière (Saint-Saturnin-lès-Apt), de la dalle de Saignon et du musée de géologie (Apt) ;
- opération « En pieds d'immeuble » en partenariat avec la MJC d'Apt dans les quartiers prioritaires de la ville d'Apt ;
- visite guidée pour l'association « Ensemble à Saint-Michel » au Colorado provençal, à la dalle de Viens et aux marnes de la Tuilière ;
- participation au festival « Le son des pierres » à Buoux en septembre : visite géologique ponctuée d'interventions musicales entre la chapelle Sainte-Marie et le Château de l'environnement.
- Fête de la Science en octobre : animation d'un atelier sur les fossiles et le patrimoine géologique du Luberon à Saint-Michel-l'Observatoire et à Cavaillon ;
- accueil de l'association des géologues du sud-est (dalle de Saignon et musée de géologie).

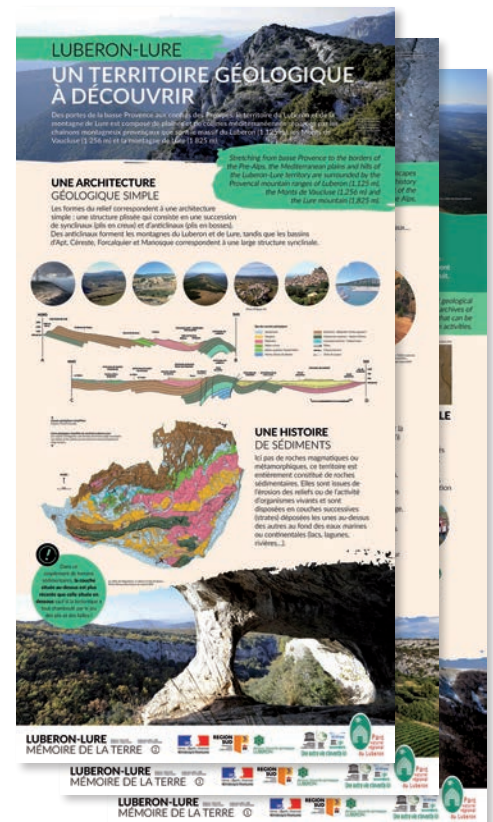
Les visites guidées hebdomadaires d'été de la dalle de Saignon et du moulin de Salignan ont permis d'accueillir 120 participants pendant l'été.

Cofinanceurs : DREAL, Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contacts : stéphane.legal@parcduluberon.fr – pauline.coster@parcduluberon.fr



Photo : Gilles Landrieu



Parc du Luberon et Alpes de Lumière associés pour poursuivre l'inventaire du patrimoine rural

Le Parc et l'association Alpes de Lumière ont réalisé en 2020-2021 la mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti sur le territoire Luberon-Lure. Cet inventaire du patrimoine collectif et rural s'est concentré sur les bâtis religieux, civils et de défense, agricoles et industriels, mais aussi sur les constructions hydrauliques qui font le caractère du paysage du Luberon.

L'objectif : mettre à jour les données collectées depuis plusieurs années et inventorier des communes qui n'auraient pas encore été couvertes. La finalité étant à la fois de parfaire la connaissance sur le bâti, mais également de questionner l'état de conservation et d'anticiper les besoins éventuels de restauration sur des constructions en péril.

Quand cela a été possible, un projet de conservation et de mise en valeur a été proposé en plus des données.

➔ Voir les données actualisées sur <http://geo.pnrpaca.org/le-patrimoine-bati/>

Chiffres clés :

- 1 chargée de mission et 3 stagiaires.
- Une centaine d'édifices recensés, dont l'inventaire détaillé a commencé par Forcalquier, Lurs, Montlaux et Ongles.
- Les dossiers par édifice comprennent :
 - un relevé de l'état des lieux,
 - un historique issu des recherches en archives,
 - un état sanitaire,
 - une analyse de la conservation de l'édifice.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr



Remise de l'inventaire de la commune d'Ongles

Restauration de la chapelle Notre-Dame-des-Anges à Banon

Perchée sur une colline face au village de Banon, la chapelle Notre-Dame-des-Anges se dresse sur le site d'un ancien oppidum et offre une vue imprenable sur la campagne environnante. Son état de dégradation a poussé la commune à entreprendre un projet de restauration pour la totalité de l'édifice, allant de la couverture en tuiles et enduits extérieurs, aux statues en terre cuite qui encadrent l'entrée, en passant par les vitraux et décors peints qui recouvrent les murs intérieurs. Durant cinq mois, trois entreprises se sont relayées pour restaurer cet ensemble. Son inauguration a eu lieu début août 2021, juste avant la procession du jour de l'Assomption, si chère aux Banonnais.

Chiffres clés :

- Montant de l'opération : 112 000 € TTC.
- Maître d'ouvrage : commune de Banon (04).
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.

Cofinanceurs : Région, Département des Alpes de Haute-Provence, commune de Banon.

Contact : coline.phily@parcduluberon.fr



Remise en accessibilité de la tribune de la chapelle Notre-Dame du Rocher d'Ongles

La chapelle Notre-Dame du Rocher d'Ongles avait une tribune... non accessible ! La commune a souhaité recréer son accès et réaliser des travaux d'amélioration dans l'ermitage qui est attenant. En effet, celui-ci est occupé depuis quelques années et son confort était très sommaire. Les travaux réalisés permettent maintenant d'assister aux offices depuis la tribune.

Chiffres clés :

- Montant de l'opération : 47 000 € TTC.
- Maître d'ouvrage : commune d'Ongles.
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.

Cofinanceurs : Région, commune d'Ongles.

Contact : coline.phily@parcduluberon.fr



Restauration de la place du Portissol, de son lavoir et de sa fontaine à Revest-du-Bion

Située au cœur du village de Revest-du-Bion, la place du Portissol a été aménagée à la fin du XIX^e siècle pour célébrer l'arrivée de l'eau du captage de la source d'Aiguebelle. La commune a souhaité engager des travaux pour redonner à cet espace public sa place centrale dans la vie du village. Pour ce faire, des travaux de restauration et de mise en valeur du lavoir et de la fontaine ont été réalisés, permettant notamment de les remettre en eaux et de les éclairer. Les sols ont été repris en calade, comme cela devait être à l'époque, et des gradins ont été créés pour permettre l'utilisation de la place lors de manifestations culturelles.

Chiffres clés :

- Montant de l'opération : 164 400 € TTC.
- Maître d'ouvrage : commune de Revest-du-Bion.
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.

Cofinanceurs : Union européenne, Région, Département 04, Fondation du Patrimoine, commune de Revest-du-Bion.

Contact : coline.phily@parcduluberon.fr



Château de l'environnement à Buoux : découverte de remparts suite à des sondages archéologiques

Le Parc du Luberon, propriétaire du Château de l'environnement, mène actuellement un projet de restauration et d'aménagement de cet édifice classé au titre des Monuments historiques. Ce projet a pour objectif l'ouverture au grand public de cet équipement à l'horizon 2025 à travers la création d'un centre d'interprétation des patrimoines du Luberon.

Dans ce contexte, le Parc du Luberon conduit actuellement des études préalables, avec un double objectif : assurer une meilleure connaissance scientifique de ce monument datant du début du XVI^e siècle et guider le projet de restauration et de mise en valeur.

Fin 2021, des investigations archéologiques ont été menées, notamment au nord de l'édifice. Elles ont permis de redécouvrir des vestiges des remparts des XVI^e et XVII^e siècles, qui nous étaient inconnus jusqu'alors. Ces remparts avaient été arrasés et enfouis sous la grande cour à la fin du XVII^e s., au moment de la création des jardins à la française.

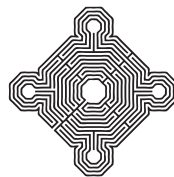
Chiffres clés :

- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : Parc du Luberon.
- Archéologue : Christian Markiewicz, sous le contrôle scientifique de la DRAC-PACA (Conservation régionale des Monuments historiques et Service régional de l'archéologie).

Cofinanceurs : Union européenne, État, Région, Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : jeremie.haye@parcduluberon.fr

MONUMENT



HISTORIQUE



Étude de faisabilité du site du château de Cadenet

Le site du château de Cadenet est un site inscrit qui constitue un point d'appel fort dans le paysage. La silhouette villageoise est ici affirmée par une imposante masse rocheuse creusée d'habitations troglodytes, dominant une mosaïque de façades de maisons regroupées en cœur de village. Ce lieu historique est très fréquenté mais souffre d'aménagements dégradés (notamment la signalétique). De plus, suite à de violentes pluies, de gros blocs rocheux sont tombés à proximité d'habitations situées en contrebas, pour lesquels la commune a réalisé des travaux d'urgence.

La qualité du paysage, le besoin de mise en sécurité, l'intérêt de ces vestiges d'un site défensif majestueux et l'évolution des usages du lieu ont amené la commune à solliciter l'assistance du Parc du Luberon. L'étude de faisabilité réalisée par le Parc a permis d'effectuer un rappel historique de l'évolution du village et du site castral, de lister les besoins (diagnostics, stabilité, risque naturel, fréquentation et tourisme, restauration de monuments...), d'identifier les atouts à valoriser, de réaliser un schéma de principe pour l'aménagement du site, de proposer un programme chiffré de préservation, de mise en sécurité et d'aménagement du site. Le découpage prévisionnel proposé devrait permettre à la commune de lancer rapidement les tranches de travaux prioritaires.

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

Analyse des silhouettes villageoises

Les villages du Luberon sont célèbres pour leurs silhouettes : points d'appel visuels majeurs du territoire, ils participent à l'attractivité du territoire et à affirmer son authenticité. La préservation et la restauration des silhouettes villageoises constituent ainsi un enjeu paysager important du territoire.

Le Parc du Luberon a élaboré une méthodologie d'analyse de la sensibilité des silhouettes villageoises prenant en compte les critères de visibilité, de fréquentation du village et des points de vue, de reconnaissance et du statut de protection des villages. Il ne s'agit pas ici de décerner le palmarès des plus beaux villages ni d'identifier les villages perchés, mais bien de partager les enjeux de préservation des silhouettes villageoises afin d'assurer la qualité paysagère dans le cadre de projets routiers, de projets d'aménagements urbains...

Cette méthode a été appliquée afin d'analyser de façon exhaustive et homogène les 100 communes du territoire Luberon-Lure.

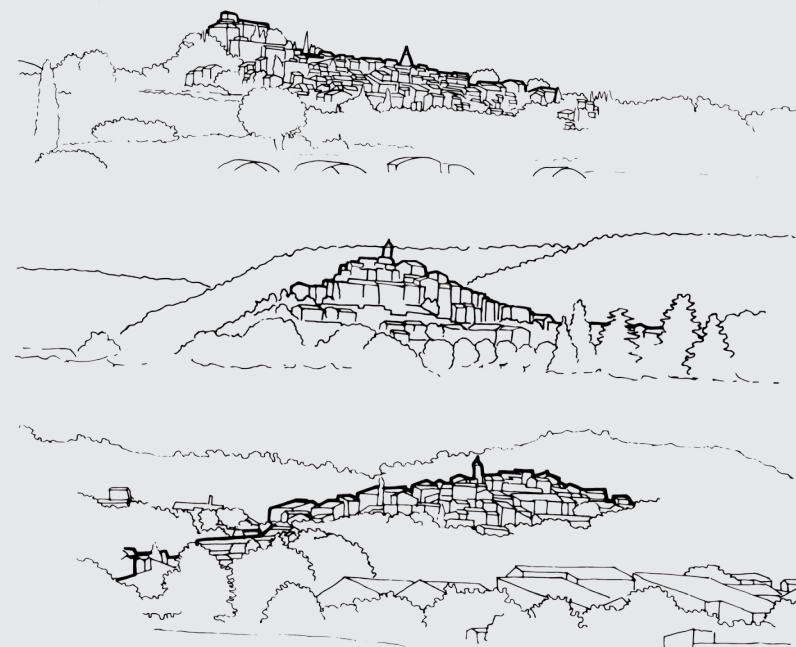
➔ En savoir + sur : www.parcduluberon.fr/un-espace-dexception/paysages/silhouettes-villageoises/

Chiffres clés :

- 1 stagiaire paysagiste.
- 100 villes et villages analysés.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

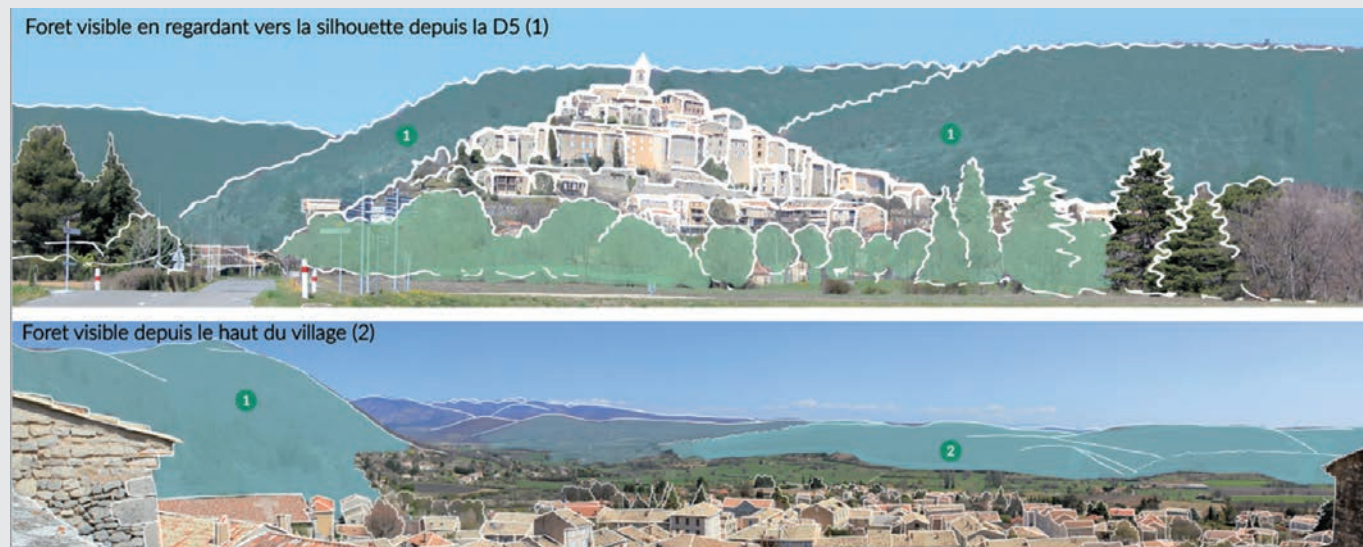
Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



Illustrations des silhouettes villageoises d'Ansouis, Banon et Villeneuve (Agathe Souiry).



Extrait du guide méthodologique d'analyse des sensibilités paysagères pour les silhouettes villageoises.



Analyse des cônes de visibilité.



“Mission B Développer et ménager le territoire

ORIENTATIONS

B/1

Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie

B/2

Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire

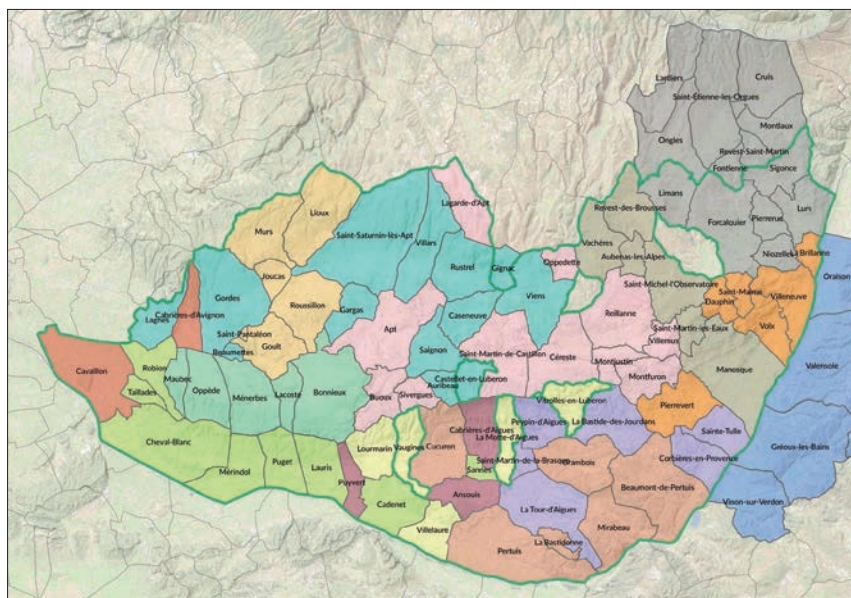
Poursuite du conseil en architecture et du service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat

L'architecte-conseiller apporte un conseil architectural gratuit aux habitants qui ont un projet de rénovation ou de construction, notamment pour l'implantation et l'orientation sur une parcelle, la qualité des matériaux, la composition des façades, l'aménagement des espaces extérieurs (terrasses, jardins, piscines, clôtures). L'assistance porte aussi sur la qualité environnementale du projet : utilisation de matériaux naturels, biosourcés et sains, isolation thermique, équipements techniques...

Comme en 2020, les effets de la crise sanitaire ont peu affecté le nombre global de dossiers traités sur le territoire en 2021, puisque les rendez-vous ont pu être faits en visioconférence.

Directement associé au conseil architectural, le service de rénovation énergétique a trouvé son rythme de croisière auprès des particuliers.

L'architecte-conseiller éclaire également les élus communaux pour les autorisations d'urbanisme que le maire délivre, en matière d'insertion dans le paysage et d'impact architectural. Il peut aussi aider les communes dans le montage de leurs projets (aménagement d'équipements, espaces publics, réaménagement de quartiers, rénovation du patrimoine ou construction de locaux et urbanisme).



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR PACA - <http://geo.pnrpaca.org>

Une application du SIT pour le suivi des avis des architectes-conseillers

Le Parc du Luberon met à la disposition des particuliers et des maires, en mairie, un service de conseil en architecture qui donne des avis sur les projets de construction, d'aménagement, de restauration ou de transformation du bâti existant. Jusqu'à présent, ces avis étaient rendus sur des fiches en papier, ce qui rendait le bilan annuel et le suivi plus fastidieux. En 2021, le Parc a réalisé une application sur le SIT (Système d'information territorial) permettant aux architectes conseil de pouvoir saisir leurs avis directement sur Internet en fonction de leurs besoins spécifiques, et de sortir ensuite une fiche au format PDF. Cette base de données permet également d'archiver les avis et de suivre le travail réalisé par le Parc sur son territoire.

Chiffres clés :

- 10 architectes du conseil architectural du Parc en mairie + 1 animatrice rénovation énergétique.
- Le nombre de projets de permis de construire de maisons individuelles est stable en 2021, avec 1033 dossiers.
- Le nombre de déclarations de travaux est presque constant par rapport à 2020, avec 1552 dossiers.
- Le nombre de projets de rénovation s'élève à 1000 dossiers par an.
- 2282 rendez-vous en mairie ou visio.
- 459 visites sur site.
- 712 dossiers au titre de la rénovation énergétique (nouvelle nomenclature des actes du SARE).

Cofinanceurs :

Région, Département de Vaucluse, communes et communautés de communes adhérentes, Parc du Luberon.

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

SARE : coline.phily@parcduluberon.fr

et elodie.menc@parcduluberon.fr

▶ Voir la vidéo sur le service de rénovation énergétique : <https://youtu.be/SWzQK0toM3s>

➔ En savoir + sur www.parcduluberon.fr/renovation-energetique



Territoire du Parc naturel régional du Luberon

Les architectes conseil

Légende : Architectes conseil

■ Anne BOUISSET	■ Virginie PINEAUD
■ Camille PINET	■ Limites administratives
■ Céline ANDREAULT	■ Périimètre du Parc
■ Christelle JUSKIWIESKI	■ Limite communale
■ Christian MENDEZ	
■ Didier RESPAUD-BOUNY	
■ Dominique HERBERT	
■ Hugues BERINCHY	
■ Jean-José CARILLO	
■ Loïc ARENE	
■ Marie GARCIN	
■ Matthieu LABARDIN	
■ Olivier FAGE	



Date : 09/05/2022
Sources : PNR, BD Topo
Base de données : SICN PPAR 2007-2021
Cartographie : MAREBS-SIT-PNR-PACA-Luberon
./pat_architecture_arcons.j

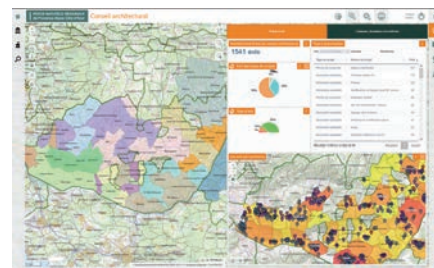
Chiffres clés :

- 1541 avis du 15 décembre 2021 (date de mise en production de l'application) au 15 avril 2022.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : arnoul.hamel@parcduluberon.fr

➔ <http://geo.pnrpaca.org>



CONSEIL ARCHITECTURAL et RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Anticiper et réduire l'impact des aménagements

Le Parc du Luberon suit les opérations ayant lieu sur son territoire afin d'anticiper et réduire l'impact environnemental des aménagements, que cet impact soit écologique, paysager, visuel, sur l'économie locale, les ressources ou les milieux. Lorsqu'il est consulté ou invité, le Parc participe ainsi aux comités de suivi des carrières et rend des avis sur les projets d'infrastructures routières, de téléphonie ou de transport d'électricité, sur les aménagements industriels et énergétiques. L'objectif : réduire les impacts de ces aménagements et prendre en compte les spécificités du territoire.

Chiffres clés :

- 8 avis rendus concernant :
 - ZAC des Hauts Banquets à Cavaillon;
 - projet touristique des Mayols à Apt;
 - projet de centrale solaire à La Bastide-des-Jourdans;
 - projet de déviation à Coustellet;
 - projet d'ombrières solaires, Cavaillon
 - plan de prévention des risques d'inondation à Cheval-Blanc.
- Suivi des projets :
 - centrale photovoltaïque à Lurs;
 - centrale photovoltaïque à Cabrières d'Avignon;
 - Hygreen avec DLVAgglo;
 - carrière Serre à Gordes;
 - carrière d'Oppède et Maubec;
 - projets agrivoltaïques de la CCPAL (constitution d'un groupe de travail);
 - plan de prévention des risques d'inondation à Cheval-Blanc;
 - ZAC de Hauts Banquets à Cavaillon.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

Suivi et conseil pour l'élaboration des documents d'urbanisme

Le Parc du Luberon est associé à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU/PLUi), aux schémas de cohérence territoriaux (SCoT) et aux cartes communales du territoire. Il assiste les collectivités et veille à la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc. En tant que personne publique associée, le Parc contribue au renouvellement urbain, à la maîtrise de la consommation d'espace et à la lutte contre la spéculation foncière.

En 2021, le Parc a suivi l'ensemble des procédures de révision ou de modification des PLU et SCoT; l'activité des documents d'urbanisme ayant néanmoins été ralentie par le contexte sanitaire.

Chiffres clés :

- 14 avis rendus.
- Suivi des révisions générales des PLU/PLUi de : Corbières, La Bastidonne, Manosque, Pays d'Aix (Pertuis), Sainte-Tulle.
- Suivi des révisions ou modifications des PLU de : Bonnieux, Beaumont-de-Pertuis, Cabrières-d'Avignon, Cucuron, Mirabeau, Robion, Roussillon.
- Suivi des révisions de SCoT de : Aix-Marseille Métropole.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



BÂTIMENTS DURABLES

Élue référente : Valérie Peisson

Rénovation de l'ancienne école de Sannes

L'ancienne école de Sannes avait fait l'objet de transformations avec la création d'un logement communal à l'étage et d'un local d'entreprise de première nécessité au rez-de-chaussée. Avec un classement énergétique en catégorie G, il devenait impératif de procéder à une rénovation énergétique importante.

L'étude thermique réalisée par le Parc du Luberon a permis de définir le programme de travaux suivants: installation de portes isolées, isolation thermique par l'extérieur pour les murs, changement des menuiseries, ventilation double flux avec échangeur de chaleur, isolation du plancher intermédiaire et des combles. Les travaux sont prévus pour 2023.

Chiffres clés :

- Réduction de 80% des consommations énergétiques et passage de l'étiquette énergétique « G » à « D ».
- Montant prévisionnel de l'opération : 133 000 €.

Contact : direction@parcduluberon.fr



Rénovation de l'école du Boisset à Saint-Martin-de-Castillon

Dans le cadre de son programme de réhabilitation progressif de son patrimoine, la commune de Saint-Martin-de-Castillon a confié au Parc du Luberon une mission de diagnostic thermique de l'école du Boisset, construite en 1957 et remaniée en 2001. Le programme de travaux issu de ce diagnostic porte sur le changement des menuiseries, l'isolation des combles, l'ajout d'une isolation thermique sur les murs par l'extérieur, la mise en place d'une ventilation double flux avec échangeur de chaleur pour le renouvellement d'air, l'installation d'une chaudière à granulés et une régulation programmation performante. Les travaux démarrent en 2022.

Chiffres clés :

- Montant travaux : 95 000 € (hors photovoltaïque).
- Réduction de 60% des consommations énergétiques et passage de l'étiquette énergétique « E » à « C » (hors PV).
- Installation d'une centrale photovoltaïque (PV) de 9 Kwc.

Cofinanceurs : État (dotation de soutien à l'investissement local DSIL), Région (fonds régional d'aménagement du territoire FRAT), commune de Saint-Martin-de-Castillon.

Contact : direction@parcduluberon.fr



Rénovation de la salle des fêtes d'Ongles

Construite en 1965, la salle des fêtes d'Ongles avait fait l'objet d'une rénovation partielle en 2004, mais insuffisante. Suite à un diagnostic thermique du bâtiment, un programme de travaux a pu être défini: isolation thermique par l'intérieur, changement des menuiseries, installation d'un dispositif de renouvellement d'air et de moyens de chauffage plus performants et mieux adaptés au volume des salles, pouvant éventuellement être combinés avec l'école élémentaire toute proche (petit réseau de chaleur) et pouvant être financé dans le cadre du Contrat territorial ENR Luberon/SDE04 (voir page suivante).

Contact : direction@parcduluberon.fr



Rénovation d'un logement social à Limans

Faute de travaux de maintenance en raison de la faible capacité financière des petites communes, de nombreux logements sociaux souffrent de vétusté et nécessitent l'établissement de programmes de travaux conséquents. À Limans, ce logement social était classé en catégorie F avant intervention. Le diagnostic thermique réalisé par le Parc a permis d'établir 2 scénarios de rénovation adaptés aux finances communales. Un premier scénario portait sur l'installation d'un poêle à granulés de 7 kW à la place des convecteurs électriques et d'une VMC; le second scénario correspondait au scénario 1 avec en plus une isolation thermique des murs et du plancher bas donnant sur un four à pain. Les travaux du scénario 1 ont été réalisés.

Chiffres clés :

- Dans le cadre du scénario 1 : réduction de 39% des consommations énergétiques (étiquette « D »).

Contact : direction@parcduluberon.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

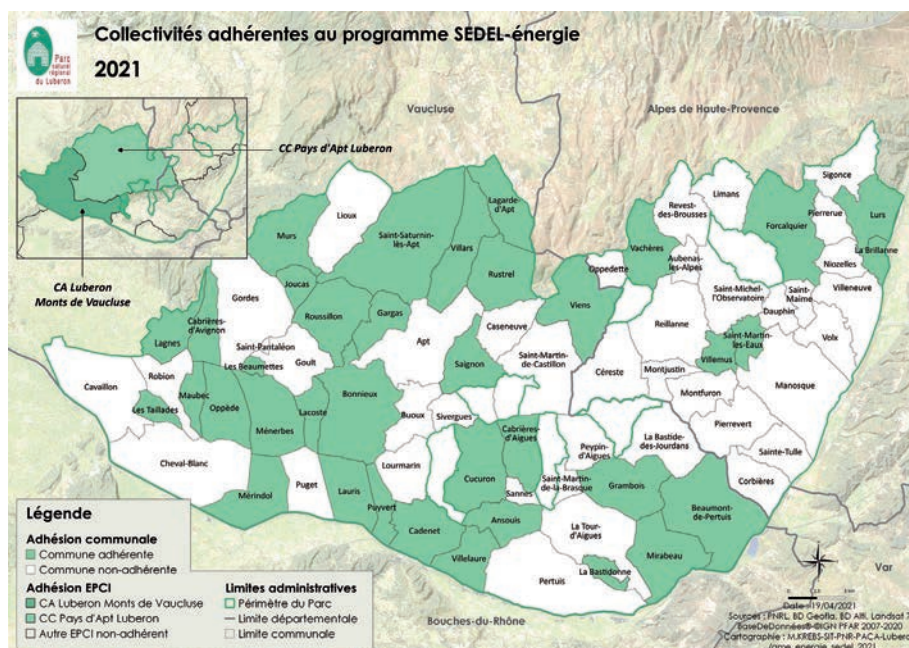
Élus référents : Cathy Serra et François Dupoux

SEDEL-énergie :

avec le Parc, les collectivités maîtrisent leurs consommations énergétiques !

37 communes et 2 intercommunalités bénéficient du service SEDEL-énergie (Service d'économies durables en Luberon) à travers une convention pluriannuelle. En 2021, La Brillane et Lurs ont rejoint le dispositif. Le comité de pilotage qui s'est tenu le 2 juillet 2021 a été l'occasion de présenter la nouvelle mission SEDEL-eau (voir également page 21).

L'équipe des conseillers et conseillères en énergie partagés a été renforcée en 2021, avec l'arrivée d'un quatrième économiste de flux, ce qui porte l'effectif total à 4.



Chiffres clés :

- 1 comité de pilotage le 2 juillet 2021.
- 39 collectivités adhérentes.
- En moyenne, une commune adhérente au SEDEL-énergie consomme 283 kWh/habitant par an pour un budget de 32 €/habitant, contre 422 kWh/hab et 40 €/hab/an au niveau national (enquête ADEME, chiffres 2017).
- 46 communes du Parc procèdent à l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit (+5 par rapport à 2020).

Cofinanceurs : Ademe, Agence de l'eau, collectivités adhérentes, Parc du Luberon

Contact : sedel@parcduluberon.fr

Déploiement des énergies renouvelables thermiques via un contrat territorial avec l'Ademe et les syndicats d'électrification

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Ademe, le Syndicat d'électrification de Vaucluse et le Syndicat d'électrification des Alpes de Haute-Provence, le Parc du Luberon a porté une mission de préfiguration visant à identifier un ensemble des projets pour produire de la chaleur dont la source pourrait être le solaire, la biomasse ou la géothermie. Le bureau d'étude Akajoule a été retenu pour réaliser, pour le compte des maîtres d'ouvrage privés et publics qui se sont portés volontaires, des notes d'opportunité sur ces trois sources d'énergie avec identification du scénario le plus approprié. Le Parc et les syndicats d'électrification poursuivront leur mission d'accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la réalisation des investissements. L'intérêt majeur de ce dispositif est de regrouper plusieurs projets de taille modeste pour pouvoir bénéficier des aides du fonds chaleur sur les investissements.

Chiffres clés :

- Notes d'opportunité sur le territoire du Parc :
 - Vaucluse : 13 (dont 10 en maîtrise d'ouvrage communale) ;
 - Alpes de Haute Provence (dont 5, 5 en maîtrise d'ouvrage communale).

Cofinanceurs : Ademe, Syndicat d'électrification de Vaucluse, Syndicat d'électrification des Alpes de Haute-Provence, Parc du Luberon

Contact : direction@parcduluberon.fr

CADRE DE VIE

Élu référent : Thierry Richarme

Animation de la charte signalétique du Parc du Luberon

Dans le cadre d'un groupement de commandes sur la signalétique, le Parc du Luberon a accompagné 16 communes dans la révision ou la création de leur règlement local de publicité (RLP). Ces communes vont intégrer dans leur RLP les préconisations de la charte signalétique concernant le nombre et la taille des enseignes commerciales par exemple.

Le Parc a également continué d'accompagner les communes dans la refonte de leur signalisation d'information locale (SIL), en apportant une aide et des conseils techniques.

La DDT 84 et les communes du Parc ont continué leur travail de suppression des pré-enseignes illégales afin de préserver le paysage et le cadre de vie comme sur la commune de Bonnieux (voir photos ci-contre).

➔ <https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserved/qualite-de-vie/villes-villages-et-paysages/la-publicite-et-la-signalétique/https://bit.ly/3kjVBHq>

Chiffres clés :

- 16 communes suivies.
- 3 réunions publiques.
- 2 réunions en tant que personne publique associée (PPA).
- 8 avis rendus sur les RLP en tant que PPA.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon, communes.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Avant.



Après.



Gestion écologique des espaces verts

En 2021, à leur demande, le Parc du Luberon a continué d'accompagner des communes dans la gestion écologique des espaces verts, en leur apportant des conseils sur les techniques à mettre en œuvre et les essences d'arbres à planter, et en leur mettant à disposition des outils de communication pour sensibiliser les habitants à une gestion plus écologique des espaces verts, sans pesticide.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Élu référent : Thierry Richarme

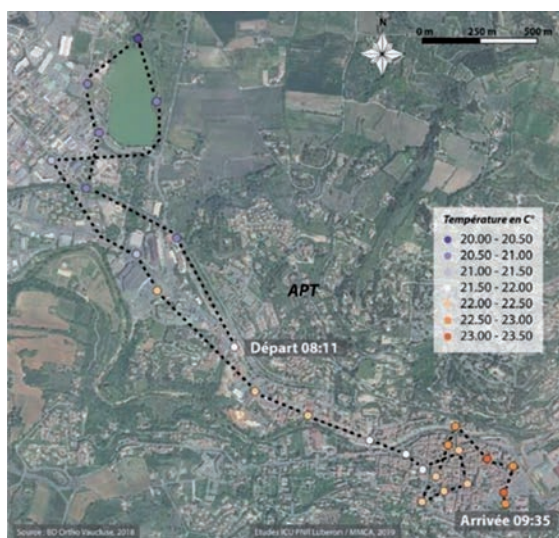
Les îlots de chaleur urbains dans les villes du Luberon

Le Parc du Luberon avait fait poser des capteurs de température en ville à Apt et Pertuis en 2019, et à Cavaillon et Manosque en 2020. En 2021, le Parc a présenté aux quatre municipalités les conclusions de l'étude sur le phénomène d'îlots de chaleur urbain. Il apparaît qu'avec la multiplication des vagues de chaleur et des canicules auxquelles il faut s'attendre, Apt, Cavaillon, Manosque et Pertuis sont des villes vulnérables, la nuit comme le jour. Ces communes disposent désormais d'une étude scientifique adaptée à leur territoire, leur permettant de prendre toute décision pour anticiper le changement climatique ou s'y adapter.

Apt et Pertuis sont les villes où les plus grands écarts de températures ont été enregistrés entre le centre-ville et la campagne, en fin de nuit.

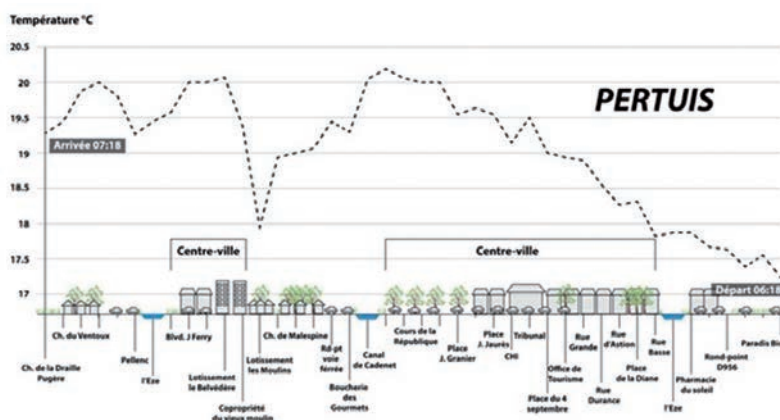
Cofinanceurs : Fonds collectif CEE-TEPCV, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



À Apt, des écarts thermiques proches de 3,5 °C selon les environnements, en fin de nuit et en début de matinée, le 27 août 2019.

En fin de nuit, lors des pics de chaleur, l'écart moyen maximum de température entre le capteur le plus frais situé dans un espace périurbain avec végétation et le plus chaud situé au cœur de ville dans un espace urbain minéral atteint 3,5 °C, ce qui signifie que les vagues de chaleur accentuent sensiblement les différenciations spatiales de température.



À Pertuis, des écarts thermiques proches de 3,5 °C selon les environnements, en fin de nuit et en début de matinée, le 26 juillet 2019

À Pertuis, un transect a été réalisé. Il montre les écarts de température entre les terres agricoles, les espaces périurbains et le centre-ville. Près de 3,5 °C sur une courte distance séparent la température la plus élevée de la plus faible. Ces différences indiquent que le centre-ville conserve davantage de chaleur au cours de la nuit. Dans la journée, les espaces agricoles et forestiers s'échauffent moins grâce à l'évapotranspiration des plantes (refroidissement de l'air), tandis que les matériaux urbains (goudron, béton...) emmagasinent la chaleur qui est ensuite restituée dans la nuit.

Luberon Labo Vélo

Le programme Luberon Labo Vélo vise à développer l'utilisation du vélo au quotidien en Luberon, pour faire ses courses, aller au travail ou à l'école, etc. Comment? En accompagnant les collectivités pour qu'elles élaborent une politique cyclable, aménagent des infrastructures cyclables et mettent en place des services liés à la pratique du vélo.

Commencé en janvier 2020, le schéma directeur des aménagements cyclables et services vélo a été finalisé en mai 2021. Ce schéma détaille les actions prioritaires à mettre en œuvre dans les 5 bassins de vie du Parc avec des fiches actions très détaillées.

Concernant le volet communication, il a été réorienté selon 3 axes :

- la mise en œuvre d'un programme de formation à destination des collectivités et associations partenaires de Luberon Labo Vélo ;
- la réalisation d'un kit de communication comprenant une identité visuelle, une vidéo, des photos, une infographie et un argumentaire ;
- la création d'une communauté d'usagers du vélo au quotidien dans le Luberon à travers un groupe Facebook.

Lors du comité de pilotage du 13 décembre 2021, les élus du Parc ont fait le choix de continuer à porter ce programme même en l'absence de financements extérieurs. Les moyens humains et financiers seront à trouver en 2022.

➔ En savoir + sur <https://bit.ly/3kjVBHq>

➔ S'inscrire au groupe Facebook Luberon Labo Vélo : <https://www.facebook.com/groups/821288171896261>

➔ Voir la vidéo « Je choisis le vélo au quotidien en Luberon » sur https://youtu.be/_ycy-c3CKal

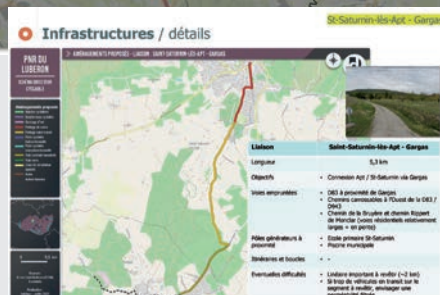
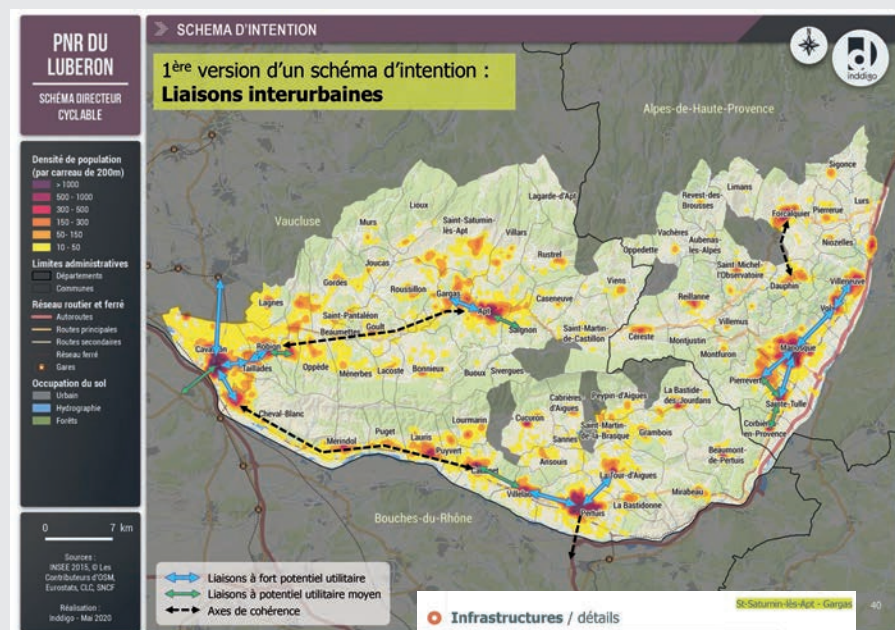


Chiffres clés :

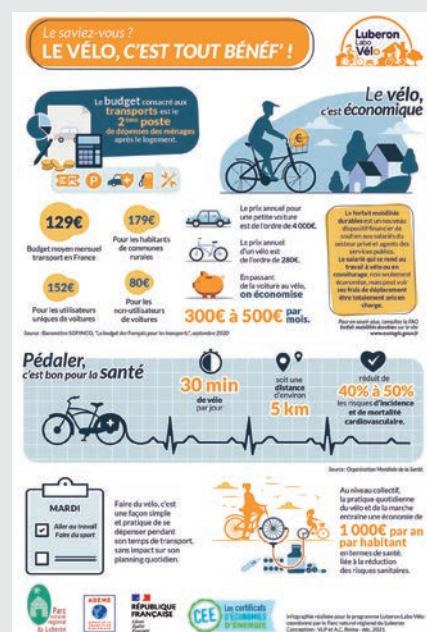
- Partenariat :
 - 2 Conseils départementaux : Vaucluse et Alpes de Haute-Provence ;
 - 5 EPCI conventionnés : LMV, CCPAL, CCPFML, DLVAgglo, Cotelub.
 - 14 communes associées : Apt, Cadenet, Cavaillon, Cheval-Blanc, Forcalquier, Gargas, La Tour-d'Aigues, Lauris, Manosque, Mérimond, Oppède, Pertuis, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars.
- 2 réunions du comité de pilotage (6 juillet et 13 décembre).
- 1 schéma directeur avec :
 - 21 fiches actions « Aménagements » sur les 5 bassins de vie des intercommunalités partenaires, soit 73 km ;
 - 5 fiches actions « Services ».
- 1 plan de communication-sensibilisation avec :
 - 2 formations « Aménagements » le 16 sept. à Manosque et le 17 sept. à Cavaillon + 1 formation « Services » le 30 sept. à Pertuis ;
 - 1 groupe Facebook publics.

Cofinanceurs : Ademe (programme AVELO), Parc du Luberon, 5 EPCI.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Extrait d'une fiche opérationnelle.



Extrait des infographies Luberon Labo Vélo.



Charte 2009-2024

Fabrication du pain « Blé paysan bio » - Photos PNRL et Agribio

“Mission C

Créer des synergies entre **environnement de qualité** et **développement économique**

ORIENTATIONS

C/1

Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc

C/2

Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable

C/3

Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises



Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Ademe comme territoire porteur d'un projet alimentaire territorial (PAT). L'objectif : offrir une alimentation locale et de qualité grâce à une dynamique territoriale mobilisant de nombreux acteurs : organismes agricoles, collectivités locales, associations...

La stratégie du PAT Luberon se décline en 6 axes :

- qualité des productions locales,
- structuration de l'offre alimentaire locale,
- restauration scolaire en circuits courts,
- actions pédagogiques et de sensibilisation,
- attractivité touristique,
- préservation des terres agricoles.



Alimentation durable : changer d'échelle en Haute-Provence Luberon grâce au programme Leader

L'année 2021 a été marquée par un changement dans l'animation du Projet alimentaire territorial du Luberon, suite au départ à la retraite de la responsable de pôle. Afin de perpétuer ce travail dont le Luberon a été précurseur à l'échelle nationale depuis 2009, le Parc bénéficie depuis mai 2021 d'un financement européen Leader d'une durée de 15 mois. Le Parc peut ainsi continuer d'accompagner les collectivités autour du PAT et de nombreux projets prometteurs tels que :

- les cueillettes solidaires (association Le Village) : lutter contre le gaspillage au champ et la précarité alimentaire ;
- l'abattoir mobile en Luberon (association Abattoir mobile en Luberon et Confédération Paysanne) : permettre aux éleveurs pastoraux d'avoir à proximité un outil d'abattage correspondant à leurs besoins ;
- la Cité vivante de l'alimentation (commune de Lauris et association Au Maquis) : créer un lieu de réflexion, de partage et de création autour de l'alimentation.

Le financement Leader permet également de réaliser des vidéos pour illustrer chaque axe du PAT et essaimer. Les tournages ont eu lieu en 2021. Les vidéos seront finalisées et mises en ligne en 2022.

Cofinanceurs : Leader (Union européenne + Région), Parc du Luberon.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr



Formation-action des collectivités du Luberon sur le PAT

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence régionale pour la Biodiversité et l'Environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARBE) et grâce à un financement de la Région Sud, le Parc du Luberon a proposé aux collectivités du territoire de suivre une formation leur permettant de s'approprier les enjeux liés au PAT et d'approfondir leur connaissance sur plusieurs thèmes spécifiques, à savoir :

- le foncier agricole : les leviers d'action existants pour préserver les terres agricoles et faciliter la transmission et l'installation d'agriculteurs ;
- la restauration collective et les achats durables : la sensibilisation au contenu de la loi EGalim ;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'intérêt de la mise en place de suivis des pratiques et des comportements.

En parallèle, dans le cadre de l'opération « De la ferme à ta cantine » (action phare du PAT Luberon), 2 journées de formation pour les cuisinières et cuisiniers de la restauration scolaire ont eu lieu à Saint-Rémy-de-Provence (Alpilles) et à Cadenet.

Chiffres clés :

- 4 journées de formation-action réalisées au premier semestre 2021 avec l'ARBE ; 6 communes et 2 intercommunalités participantes.
- 2 journées de formation pour les chefs de restauration scolaire, sur le matériel, l'approvisionnement et les recettes.

Cofinanceurs : Région, ARBE, Parc du Luberon.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr



Défi « Foyers à alimentation positive »

En 2020-2021, le CPIE Alpes de Provence, l'association Au Maquis et le Parc du Luberon ont mis en place un défi « Foyers à alimentation positive », qui a rassemblé une trentaine de familles dans 3 secteurs : Forcalquier, Apt et Lauris.

Le principe : des foyers se regroupent et relèvent le défi d'augmenter leur consommation de produits alimentaires bio et locaux, sans augmenter leur budget et tout en se faisant plaisir. Le défi s'appuie sur le progrès global des comportements alimentaires de chacun, peu importe d'où l'on part, l'essentiel étant de progresser ensemble !

Tout au long du défi, les familles ont été guidées par une animatrice et de nombreux intervenants à travers des ateliers de cuisine et de diététique, des rencontres de producteurs locaux, etc.

➔ Voir la page Facebook du Défi FAAP Sud Luberon : <https://www.facebook.com/FAAP-en-Sud-Luberon-112463957612574>

▶ Voir la vidéo de la journée de clôture régionale des défis sur <https://youtu.be/8FgDI-iHMBY>



Au Maquis

Chiffres clés:

- En Luberon : 3 secteurs avec 30 familles impliquées.
- Coopération régionale :
 - 6 structures porteuses de défis,
 - 180 familles,
 - 1 journée de clôture régionale interdéfi le 19 septembre 2021 à Forcalquier.
- 1 livret « Capitalisation de la coopération ».
- 1 livret « Recettes et menus bio et locaux » remis à chaque participant.

Cofinanceurs : Leader (Union européenne + Région), Département de Vaucluse, Parc du Luberon, CPIE Alpes de Provence, Au Maquis.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr

La filière territoriale « Blé paysan bio » communique

Dans le cadre de la création de la filière territoriale blé-farine-pain bio, le Parc naturel régional du Luberon et Agribio 04 ont lancé la communication du pain « Blé paysan bio ». L'affiche et le flyer ont été présentés à la presse le 16 septembre au marché paysan de Forcalquier, sur le stand du Parc « La Lub'ambule », avec une dégustation de pains de la boulangerie « La Mie Do Ré » (signataire de la charte « Blé paysan bio »). En Vaucluse, c'est le 23 septembre au marché paysan de Lauris, qu'ont eu lieu la présentation des documents et la dégustation des pains de la boulangerie Le Griffoul (signataire de la charte), dans le cadre du Grand Pique-nique du Parc (voir également page 49).

Plébiscités par la meunerie locale, ce nouveau pain et la farine sont le résultat du travail d'une dizaine d'années pour valoriser les variétés locales de blés paysans, avec une dizaine de producteurs locaux et des boulangers bio du territoire Luberon-Lure.

Chiffres clés:

- Les pains « Blé paysan bio » sont commercialisés dans 12 boulangeries en Provence-Alpes-Côte d'Azur (toutes signataires de la charte « Blé paysan bio »), dont 7 sont marquées « Valeurs Parc » dans le territoire du Parc du Luberon : à Cavaillon, Forcalquier, La Tour d'Aigues, Lauris, Manosque, Robion et Saint-Martin-les-Eaux.

Cofinanceurs : Leader (Union européenne + Région), Agribio 04, Parc du Luberon.

Contact : nathalie.charles@parcduluberon.fr



➔ En savoir plus sur <https://www.bio-provence.org/La-filiere-ble-paysan-bio-en-PACA>

Palements pour services environnementaux (PSE) en Luberon-Lure

Les PSE sont des dispositifs nationaux portés par les agences de l'eau. L'objectif est de faire de l'agriculture une alliée de l'eau et de la biodiversité en rémunérant les agriculteurs pour leurs actions en faveur des écosystèmes naturels et l'amélioration des pratiques agricoles: économies d'eau; stockage de carbone; protection des paysages; réduction des herbicides et fertilisation minérale; pratique des rotations et enherbement.

En collaboration avec le Parc du Luberon, qui assure l'animation du dispositif, douze agriculteurs sont engagés pour cinq ans (2021-2025) afin d'augmenter leurs performances environnementales sur 913 hectares en tout.

Chiffres clés :

- Un partenariat regroupant le Parc du Luberon, la Chambre d'agriculture 04, Agribio 04, le CRIEPPAM, le Conservatoire botanique national alpin et 12 agriculteurs.
- Une subvention accordée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au Parc du Luberon de 470 039 € TTC pour 2020-2025.
- 2 engagements :
 - 1 convention de mandat entre le Parc du Luberon et l'Agence de l'eau pour le versement des aides PSE aux agriculteurs,
 - des contrats entre le Parc et les agriculteurs pour l'attribution et le versement des paiements.
- 12 agriculteurs répartis sur les communes de Banon, Lardier, Montlaux, Oppedette, Montsalier, Redortier, Revest du Bion, Saint Michel l'observatoire, Simiane la Rotonde.

Cofinanceurs : Feader (Union européenne + État), Agence de l'eau, Région, Parc du Luberon.

Contact : nathalie.charles@parcduluberon.fr – mathieu.berson@parcduluberon.fr



LA THOMASSINE - VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Construction de 2 nouveaux bâtiments

Grâce à la mairie de Manosque, qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage, deux nouveaux bâtiments ont été construits à La Thomassine. L'un est un hangar agricole, à usage professionnel, avec notamment une chambre froide, un atelier et une salle pour le personnel. Une attention particulière a été portée à son intégration paysagère, au choix des matériaux ainsi qu'à la préservation de la biodiversité, avec l'aménagement d'un gîte à chauves-souris.

L'autre bâtiment est destiné à l'accueil du public et des associations du territoire, pour y développer des activités autour du goût, de l'alimentation, en lien avec la filière des saveurs et senteurs.

Chiffres clés :

- Hangar agricole: 230 m².
- Pavillon de dégustation: 40 m².
- Durée du chantier: 11 mois.
- Coût des travaux: 623 000 €.

Cofinanceurs : Région, Département 04, Ville de Manosque, Parc du Luberon.

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr



Mise en place d'une collection de sauvegarde et d'étude de pistachiers à La Thomassine, à Reillanne, Saint-Martin-les-Eaux et Saint-Martin-de-Castillon

Les associations Act for Planet et Pistache en Provence ont offert 30 plants de pistachiers, répartis dans 2 vergers villageois (Reillanne et Saint-Martin-les-Eaux) et 1 verger paysan (Bergerie de Berdine à Saint-Martin-de-Castillon), qui ont été plantés en février 2021, en partenariat avec le Parc du Luberon. L'association Pistache en Provence et le Fonds Épicurien Provence ont également offert 35 plants de pistachiers pour la création d'une collection de 7 variétés dans les vergers conservatoires de La Thomassine à Manosque, gérés par le Parc du Luberon. La plantation a eu lieu mi-mars 2021.

En Provence, la culture du Pistachier vrai a progressivement décliné, jusqu'à disparaître dans les années 1950. Entrant dans de nombreuses préparations culinaires méditerranéennes, dotée de véritables atouts nutritionnels, la pistache pourrait constituer à terme une alternative intéressante de production, d'autant que sa culture est peu consommatrice en eau, ce qui est un atout précieux dans un contexte de changement climatique.

Répertorier les arbres encore existants de *Pistacia verae*, les multiplier en vue de constituer une collection de sauvegarde et les étudier pour en connaître les avantages agronomiques va conduire à un enrichissement génétique des variétés actuellement mises en culture.

Cofinanceurs : Act for Planet, Pistache en Provence, Fonds Épicurien Provence, Parc du Luberon.

Contact : olivier.brunet@parcduluberon.fr



Une journée sur les variétés fruitières régionales pour le réseau des Vergers paysans et villageois

Le 15 novembre 2021 à Lagnes, le Parc naturel régional du Luberon et le Grab (Groupe de recherche en agriculture biologique) ont organisé une journée technique de rencontre autour des variétés fruitières de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du réseau de Vergers paysans et villageois du Luberon, en partenariat avec l'association Les Vieux Vergers de Lagnes.

Le Parc du Luberon et le Grab souhaitent relancer une dynamique de réseau tout en apportant des conseils techniques pour la mise en place d'un verger paysan ou d'un verger villageois. La finalité : susciter de nouveaux mini-conservatoires sur différents sites en Luberon, et multiplier ainsi les chances de sauvegarde des variétés fruitières locales.

Chiffres clés:

- 20 participants (producteurs, porteurs de projet, associations, élus).
- 1 objectif : la conservation des variétés locales d'arbres fruitiers.
- 1 site de référence : <https://fruinov.grab.fr/>

Cofinanceurs : Feader (Union européenne + Région), GRAB, Parc du Luberon.

Contact : mohamed.nahal@parcduluberon.fr

Journée des fruits et saveurs d'autrefois

Après une édition 2019 marquée par une pluie torrentielle, puis une édition 2020 marquée par la crise sanitaire, en 2021, le Parc du Luberon a pu proposer la traditionnelle Journée des fruits et saveurs d'autrefois sous sa forme habituelle, pour le plus grand bonheur des visiteurs, venus très nombreux (près de 1 200). Au son de l'animation musicale et festive, chacun a pu déambuler parmi une quarantaine de stands de pépiniéristes, de producteurs ou d'artisans, et participer aux nombreuses activités : visites des vergers, conférences, démonstration de taille et de plantation...

Cofinanceurs : Ville de Manosque, Géométhane, Géosel.

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr



Nouveau programme Espace valléen Luberon-Lure 2021-2027

Dans la continuité du programme Espace valléen 2015-2020, le Parc du Luberon a été retenu en octobre 2021 par le comité de sélection composé des partenaires financiers (Union européenne, État, Région, Départements) pour la construction d'une stratégie pluriannuelle de diversification touristique en toutes saisons à l'horizon 2027. Cette nouvelle stratégie Espace valléen 2021-2027 vise l'accélération de la démarche de diversification 4 saisons dans l'espace et le temps, le développement de l'offre de services pour les habitants et les visiteurs, le renforcement d'une destination écotouristique.



Chiffres clés :

- 1 dossier de candidature réalisé suite à 3 réunions participatives de co-construction de la stratégie avec les partenaires (institutionnels, EPCL, OTI, agences de promotion et d'attractivité, représentants socio-professionnels).
- 1 réunion du comité de pilotage Luberon-Lure pour valider la candidature.
- 47 fiches-opérations inscrites dans le plan d'actions lors du dépôt de candidature en juin 2021.

Cofinanceurs : Union européenne (FEDER POIA), État (FNADT CIMA), Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

Déploiement de séjours marqués Valeurs Parc naturel régional

La marque Valeurs Parc naturel régional engage les professionnels du tourisme dans la valorisation des ressources naturelles et culturelles du Luberon, dans le respect de l'environnement, des femmes et des hommes qui vivent sur le territoire et dans le développement de l'économie locale. L'année 2021 a vu la création de deux séjours marqués Valeurs Parc, avec l'agence Escursia :

- « L'Homme et la Terre en Luberon », qui propose une formule de découverte du Géoparc mondial Unesco du Luberon (5 jours / 4 nuits) ;
- « Entre Luberon et Alpilles, initiation et formation à l'ornithologie », en collaboration avec le Parc des Alpilles et la Ligue pour la protection des oiseaux.

➔ Voir le séjour « L'Homme et la Terre en Luberon » sur <https://bit.ly/3w2ZWWJ>

➔ Voir le séjour « Initiation et formation à l'ornithologie » sur <https://bit.ly/3MYORNV>

Chiffres clés :

- 59 prestataires marqués Valeurs Parc naturel régional du Luberon.
- 2 séjours marqués.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr

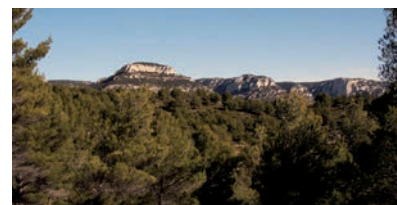


Photo : Sarah Collard

ACTIVITÉS ET SPORTS DE NATURE

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Requalification et pérennisation des sites d'escalade de Volx et d'Oppedette

Le Département des Alpes de Haute-Provence, en partenariat avec les communes concernées, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et le Parc du Luberon, a œuvré pour inscrire les sites d'escalade de Volx et d'Oppedette au Plan Départemental Espaces Sites Itinéraires (PDESI). L'objectif : assurer le développement maîtrisé des deux sites, les qualifier par la mise en place d'une signalétique adaptée, financer les travaux de maintenance, et partager la responsabilité sur les sites d'escalade.

Préalablement, à Volx, une cinquantaine de voies situées dans la zone soumise à l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du Luberon Oriental (visant à protéger le biotope de grands rapaces, chauve-souris et plantes rupicoles), ont été déséquipées. La fréquentation occasionnelle de ces voies présentait une nuisance certaine pour le Grand-duc d'Europe et le Vautour percnoptère observés sur le site.

➔ <https://grimperdansle04.jimdo.com/les-sites-du-04/volx/>

- Maître d'ouvrage et financeur : Département des Alpes de Haute-Provence.
- Assistant maître d'œuvre : Parc du Luberon, communes de Volx et d'Oppedette.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Photo : Audric Joubert



Site d'escalade d'Oppedette.



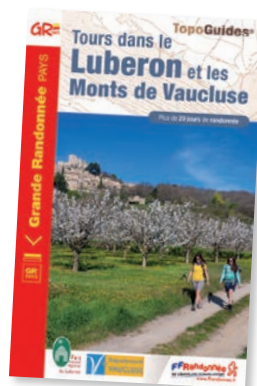
Site d'escalade de Volx déséquipé (Audric Jaubert).

Structuration de l'offre grande itinérance pédestre

Multiple et trop peu lisible, l'offre de grandes randonnées à pied sur la partie vaclusienne du Parc du Luberon a été entièrement restructurée, grâce à une collaboration entre le Parc du Luberon et le Comité départemental de Vaucluse de la Fédération française de Randonnée (CD84-FFRP), le Département de Vaucluse et Vaucluse Provence Attractivité. Plusieurs sections du cheminement des 5 itinéraires de grandes randonnées (GR4®, GR6®, GR653D®, GR9®, GR965® classement en cours) ont été bonifiées et mises en cohérence avec le réseau touristique départemental de randonnée. Puis, au départ d'Apt, 6 grandes boucles ont été définies, balisées et labélisées Grande Randonnée de Pays (GRP®) :

- Tour du Grand Luberon (4 jours),
- Entre Petit et Grand Luberon (5 jours),
- Tour du plateau des Claparèdes (3 jours),
- Entre Calavon et Colorado provençal (3 jours),
- Du Pays d'Apt aux Monts de Vaucluse (4 jours),
- Tour des Ogres du Luberon (3 jours).

En juin 2021, un ouvrage dédié a été publié dans la collection de la FFRP, en partenariat avec l'ensemble des partenaires.



Chiffres clés:

- 1 topoguide de la FFRP « Tours dans le Luberon et les Monts de Vaucluse », avec 6 grands tours (de 2 à 6 jours); 128 pages couleur; 5 000 exemplaires; prix de vente public 15,90 €.
- Coût d'édition 28 967 €.
- En vente notamment à la Maison du Parc.

Cofinanceurs : FFRP, Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Structuration de l'offre Gravel

Le gravel est un vélo de route conçu pour l'asphalte et, par-delà les routes, parfait pour les amateurs de petites routes cachées, pistes forestières, chemins carrossables, sentiers pas trop extrêmes. Il permet de s'évader en laissant libre cours à la découverte.

À l'automne 2021, Vaucluse Provence Attractivité a édité une nouvelle carte VTOPO « Gravel », en lien avec le Conseil départemental, le réseau La Provence à vélo (dont fait partie Vélo Loisir Provence), ainsi que les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux. Le Parc a collaboré à la définition des 16 circuits proposés dans le Luberon, à la rédaction des parcours de tous niveaux dont la grande traversée de Vaucluse spécifique au gravel.

En vente 13,50 € à la boutique de la Maison du Parc. Un QR code permet le téléchargement de toutes les traces GPS des circuits ainsi que plusieurs variantes bonus.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Installation de stations de lavage-gonflage pour vélos et VTT

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) de Vaucluse, l'Espace VTT Provence Luberon Lure® a été identifié comme d'intérêt départemental. Afin d'améliorer la qualité des services associés à ce site labellisé FFC-VTT, le Parc du Luberon a obtenu une aide du Département de Vaucluse pour équiper le territoire de trois stations de lavage-gonflage spécifiques, adaptées aux VTT et aux vélos. Elles ont été installées à Saint-Saturnin-lès-Apt, Mérindol et Buoux, carrefour de nombreux itinéraires VTT et de la Grande Traversée VTT de Vaucluse.

Ces stations de lavages permettent de valoriser l'accueil des cyclotouristes, des cycloportifs et des vététistes, qu'il soient habitants, excursionnistes ou touristes, contribuant ainsi à l'attractivité touristique et au renforcement de l'image « vélo » de notre territoire.



Cofinanceurs : Département de Vaucluse (28 729 €), communes de Mérindol et Saint-Saturnin-lès-Apt (fournitures et travaux préparatoires de génie civil, maintenance et gestion courante), Parc du Luberon (portage du projet et assistance à maîtrise d'ouvrage pour les 3 stations, puis installation et gestion courante de la station implantée au Château de l'environnement à Buoux).

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Rendu de l'étude de finalisation pour l'aménagement de l'EV8 dans les Alpes de Haute-Provence

Le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence a réalisé en 2018 un balisage sur un itinéraire de continuité « provisoire » de l'Eurovélo8-La Méditerranée à vélo, dans l'attente d'aménagements définitifs. Celui-ci emprunte cependant actuellement pour partie des sections à fort trafic routier ou à dénivelé trop important incompatibles avec le cahier des charges des Eurovéloroutes. L'étude de variantes sécurisées devenait une nécessité et ne pouvaient être trouvées qu'en empruntant les emprises foncières de l'ancienne voie ferrée. Sur la base du programme d'opération établi par le Parc du Luberon, le cabinet Gaxie Ingénierie a été missionné pour conduire les études techniques de remise en état des infrastructures sur ces variantes.



Chiffres clés:

- Linéaire étudié selon 4 scénarios : 35 km dont
 - 22 km à équiper seulement en signalisation,
 - 5 km sur des voies existantes à aménager,
 - 8 km correspond à d'anciennes voies ferrées abandonnées à rouvrir et à rééquiper.
- 44 ouvrages d'art étudiés assortis de travaux légers à très lourds.
- Coût global prévisionnel d'opération : entre 11 et 12 M€ HT selon les scénarios, avec une répartition 50/50 entre les linéaires voiries et les ouvrages d'art.

Cofinanceurs de l'étude : État (FNADT : 16 785 €), Région (27 975 €), Parc du Luberon.

Contact : direction@parcduluberon.fr





“Mission D Mobiliser le public pour réussir un développement durable

ORIENTATIONS

D/1

Mobiliser le public pour réussir le développement durable

D/2

Promouvoir des pratiques participatives

D/3

Mieux échanger avec les territoires extérieurs

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

Élue référente : Charlotte Carbonnel

À l'école du Parc : les dispositifs scolaires 2020-2021

L'action éducative du Parc s'appuie sur plusieurs dispositifs suivant le type de public concerné ou l'approche retenue: l'objectif est d'accompagner les enseignants et d'ancrer dans le territoire de vie des élèves le développement de leur projet d'éducation au développement durable. Cycles d'interventions thématiques, interventions ponctuelles, accueil de classes sur les sites du Parc (séjours au Château de l'environnement, sorties à La Thomassine), 275 classes ont vécu une action du Parc, malgré un contexte sanitaire toujours impactant! En 2020-2021, les thématiques les plus suivies ont été la biodiversité, l'alimentation et la ressource en eau. Sans oublier l'expérimentation de l'école du dehors!



Chiffres clés:

- Programme annuel: 215 classes, 59 établissements scolaires répartis sur 36 communes, 425 demi-journées effectivement réalisées.
- Mon collège en Luberon: 2 collèges concernés (Mont d'Or à Manosque, Pierre Girardot à Sainte-Tulle), 33 classes pour 105 heures d'activités réalisées.
- Viens dans mon Parc (lycée): 16 classes, 35 demi-journées réalisées.
- Séjours au Château de l'environnement: le contexte sanitaire a entraîné plusieurs périodes de fermeture. 10 classes (dont 4 du territoire) ont pu être reçues, parfois sans nuitée, en juin 2021 et à l'automne 2021, soit 62 journées d'encadrement.
- Sorties scolaires à La Thomassine: 7 classes, 12 demi-journées réalisées.

→ En savoir plus sur www.parcduluberon.fr/quotidien-a-preserver/education-au-territoire-2

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Parc du Luberon.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

Coins de verdure pour la pluie dans les cours d'école du Luberon

Pour faire face au changement climatique et à l'artificialisation des sols, le Parc du Luberon a relayé, auprès de ses communes adhérentes, l'appel à projets de l'Agence de l'eau « Coin de verdure et pluie », dont l'objet porte sur la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école.

14 communes se sont d'emblée portées volontaires. Elles ont pu être accompagnées par le Parc pour mener les études de faisabilité, la concertation et la sensibilisation aux enjeux auprès de tous les acteurs, et notamment la communauté éducative. Suite à cette première phase, inscrite au Contrat de transition écologique du Parc du Luberon, des travaux seront menés à l'été 2022, financés à 70% par l'Agence de l'eau. D'autres établissements scolaires pourront bénéficier de l'expérience acquise sur ces cours d'école pilotes.



Chiffres clés:

- 14 communes dont 3 villes (Apt, Ansouis, Bonnieux, Cabrières-d'Avignon, Cadenet, Céreste, Forcalquier, Gargas, Lauris, Les Taillades, Limans, Manosque, Maubec, Reillanne, Volx).
- 20 cours d'école.
- 44 000 m² de surface déconnectable.
- Webinaires: 1 à destination des élus et 1 à destination des enseignants et éducateurs.
- Formation: 1 programme conçu pour les services espace verts des communes et 1 programme conçu pour les enseignants et les éducateurs.
- Communication: 1 page web, 1 plaquette, 4 articles de presse, 1 émission radio, 1 table ronde.

→ En savoir plus sur www.parcduluberon.fr/coins-verdure-pluie

Cofinanceurs de la phase 1 : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Parc du Luberon, Communes.

Contact : mariam.mehdi@parcduluberon.fr

Les intervenants du Parc pour 2021-2024

Afin d'assurer l'ensemble des interventions de sensibilisation et d'éducation au territoire proposées par le Parc auprès des différents publics, le Parc du Luberon s'appuie sur un réseau d'acteurs, professionnels de l'éducation à l'environnement : accompagnateurs en montagne, associations, ils sont de fins connaisseurs des particularités du territoire, de ses patrimoines, de son histoire, chacun dans leur spécificité thématique. Le Parc anime ce réseau d'acteurs afin de favoriser l'échange de pratiques pédagogiques, le partage des connaissances du territoire. En conformité avec la législation, les intervenants les plus réguliers sont sélectionnés à travers une procédure de marché public.

Chiffres clés :

- 14 intervenants réguliers retenus pour la période 2021-2024 : associations (Agence locale de la transition énergétique, Améthyste, Au Maquis, CPIE Alpes de Provence, CPIE Pays de Vaucluse, Foyers ruraux 13, Ligue pour la protection des oiseaux), société (La Terre en tête), accompagnateurs en montagne indépendants (collectif Cèdres : Thierry Corréard, Tony Guarente, Claude Lopez, Pierre Paillat et Matthieu Caron ; Antoine Chassaignon).
- Et des intervenants ponctuels, spécialistes d'une thématique particulière ou d'un secteur géographique.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

➔ En savoir plus sur www.parcduluberon.fr/un-territoire-en-action/reseaux-et-partenaires/partenaires-educatifs-parc/



Photo : Nicolas Daubigny

À l'école du bivouac

Pour les vacances de la Toussaint 2021 et pour continuer la dynamique initiée en 2020, le Parc du Luberon a accueilli un groupe d'adolescents de Forcalquier, Lauris et Manosque pour un bivouac dans le Petit Luberon, dans le cadre d'un projet partenarial avec les SDJES du Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence. Ce projet expérimental de bivouac à la ferme des Mayorques (domaine géré par le Parc à Cheval-Blanc) a permis à ces jeunes, issus de différents lieux du territoire, de se rencontrer autour d'objectifs communs : se rendre utiles par des chantiers participatifs, participer à la concertation pour l'écriture de la nouvelle Charte du Parc et expérimenter le bivouac en nature pour accéder à plus d'autonomie.



Chiffres clés :

- 6 structures impliquées (MJC de Manosque, Maison des Jeunes de Lauris, centre Bosque d'Apt, salle Oxy'jeunes de Forcalquier, CS la Casa de Volx, centre de l'enfance de Manosque, le Transfo de la Tour-d'Aigues).
- 1 bivouac annulé suite à la modification du calendrier scolaire aux vacances de printemps.
- 1 formation « À l'école du Bivouac » pour les animateurs et les directeurs de structures : 2 jours sur la montagne de Lure début juillet avec une vingtaine de participants.
- 1 bivouac réalisé à la Toussaint avec une quinzaine de jeunes.

Cofinanceurs : SDJES 04 et 84 (Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), Parc du Luberon.

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr

Réseau Luberon Jeunesse : organisation d'une journée commune de nettoyage des cours d'eau du Luberon

Le 2 juin 2021, le Parc du Luberon, les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports 04 et 84 et le Réseau Luberon Jeunesse (réseau des accueils collectifs de mineurs du Luberon) ont organisé une journée commune de nettoyage des rives des cours d'eau situés à proximité de plusieurs centres de loisirs. Suite aux crues successives de 2019, de nombreux déchets, en majorité plastiques, avaient en effet été charriés par les eaux. Des animations préalables ont permis aux enfants de découvrir la vie de la rivière et l'impact des déchets plastiques.

À cette occasion, le centre de loisirs d'Apt a pu accueillir Madame la Consule des États-Unis à Marseille, qui a participé au nettoyage car elle souhaitait de son côté sensibiliser au #WorldOceansDay (photo ci-contre).



Chiffres clés :

- 1 journée de nettoyage et d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté pour réduire l'impact des déchets sur la faune et la flore, améliorer l'aspect paysager des cours d'eau et pour s'appropriier les cours d'eau : Calavon-Coulon, Aiguebrun, Eze, Durance et Sorgue.
- 9 accueils collectifs de mineurs mobilisés : centre de loisirs à Pertuis, L'Aiguier à La Tour-d'Aigues, Bosque à Apt, centre de loisirs à Lauris, OCV à Cavaillon, Saint-Jean à L'Isle-sur-la-Sorgue (hors Parc), Jardin de l'Escanson à Robion, La Bastide à Cavaillon, Les Péquélets du Luberon à Cheval-Blanc.

Cofinanceurs : SDJES 84, Région (programme « Ensemble pour une nature zéro déchet plastique »), Parc du Luberon, communes.

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr

Communication digitale : site Internet, newsletter et réseaux sociaux

La communication digitale (numérique) désigne les stratégies et actions de communication qui sont menées sur Internet pour améliorer la visibilité du Parc et de ses projets, et transmettre nos valeurs. C'est surtout une opportunité de créer et d'entretenir des liens avec les habitants, les visiteurs, les partenaires.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



parcduluberon.fr

94 695 visiteurs en 2021, soit +15 % par rapport à 2020, avec des pics de fréquentation en mars, juin et octobre 2021.



Le Parc du Luberon dispose d'un **compte généraliste @parcduluberon** sur lequel deux campagnes de communication dédiées ont été réalisées en 2021, pour présenter les gardes régionaux forestiers en juillet et août, et pour présenter les marqués Valeurs Parc Luberon (prestataires touristiques, boulangers, caves viticoles).

- 48 publications réalisées en 2021.

Un **deuxième compte @lubambule_parcduluberon** a été créé en août pour accompagner, sur les réseaux sociaux virtuels, l'animation des réseaux sociaux physiques faite avec la Lub'ambule.

- 24 publications en 2021.



7709 abonnés à la page Facebook @pnrluberon au 31 déc. 2021 (+ 13 % par rapport à 2020)

- Couverture (nombre de personnes qui ont vu l'un des contenus de la Page): 301 330, avec un pic pendant l'été.
- Visites de la page et du profil: 7 357 (en augmentation).
- Création du groupe « Luberon Labo Vélo - Je choisis le vélo au quotidien », pour développer l'utilisation du vélo au quotidien et échanger des astuces entre membres.
- Animation de la page @lathomassine et des 3 groupes publics « Luberon Géoparc mondial UNESCO », « Économisons l'eau dans le Luberon, chaque goutte compte », « #Luberon2040 ».
- Les 3 posts ayant rencontré le plus de succès en nombre de personnes touchées et en nombre d'interactions sont: l'offre d'emploi pour le recrutement des gardes régionaux forestiers (GRF), l'annonce de la diffusion du clip « Initiatives de nos régions: la lavande fine dans le Parc du Luberon » et le lancement de la GRF 2021.

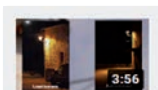


12 nouvelles vidéos mises en ligne sur la chaîne youtube du Parc du Luberon.

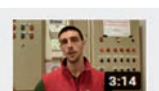
Les collectivités adhérentes à SEDEL (Service d'Économies Durables En Luberon) sont accompagnées par le Parc pour réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et les équipements publics et utiliser les énergies renouvelables. Pour les 10 ans de ce programme (2009-2019), 7 vidéos ont été mises en ligne en 2021 à l'attention des élus et des techniciens, pour expliquer comment s'engager concrètement dans la transition énergétique.



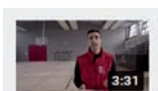
« Bois énergie : une énergie bon marché, locale et renouvelable »
➔ <https://youtu.be/I8WJxhOiDQU>



« Éclairage public : rénover, économiser et... rallumer les étoiles ! »
➔ <https://youtu.be/aEO1RpLibWQ>



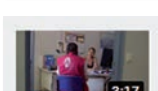
« Bâtiments publics : mieux gérer le chauffage avec les usagers »
➔ <https://youtu.be/hnHFNcBwEZw>



« Chauffage des bâtiments : régulation bien réglée, consommation maîtrisée »
➔ <https://youtu.be/gMXcHe9m6WA>



« Rénover sa chaufferie : anticiper et rationaliser les installations »
➔ <https://youtu.be/SSkBgZn-Z3s>



« Climatisation : bien maîtriser son projet »
➔ <https://youtu.be/gaz5R1YTQH0>



« Miser sur les énergies renouvelables pour gagner son autonomie »
➔ <https://youtu.be/rzTW3cVsg5g>

Et aussi : « Je choisis le vélo au quotidien en Luberon »

➔ https://www.youtube.com/watch?v=_ycy-c3CKal

« Révision de la Charte » : 4 webinaires de prospective mis en ligne (voir page 12)

➔ https://youtube.com/playlist?list=PLX7IzlyQG9Rw7CMP0fr7Z_cPqtu3Soauf

Le Parc dans la presse et à la télévision

À travers les communiqués, dossiers et conférences de presse, les relations presse permettent au Parc d'être cité régulièrement dans les médias (presse écrite, radio, TV, Internet). L'objectif : améliorer la visibilité des actions du Parc, la notoriété du territoire et son attractivité touristique.

La revue de presse est disponible en consultation pour les élus à la Maison du Parc, au service communication.

Chiffres clés :

- 82 communiqués, invitations et dossiers de presse envoyés en 2021.
- 398 articles dans les médias locaux, régionaux et nationaux où le Parc est cité en lien direct avec ses actions (en baisse par rapport à 2020, notamment parce que nous avons organisé moins de temps forts en raison de la situation sanitaire).
- 150 articles recensés par l'Argus de la presse (auquel le Parc est abonné), parus dans la presse nationale et citant le territoire du Parc naturel régional du Luberon pour sa notoriété ; avec toujours la part belle aux terroirs viticoles (les grands domaines sont largement cités), aux produits du terroir, aux idées de séjours, et toujours un engouement pour la destination Luberon, l'envie de nature et les activités de pleine nature. Quelques articles ont toutefois souligné aussi les enjeux liés à la surfréquentation des milieux naturels.
- Accueils TV à La Thomassine : « C'est toujours pas sorcier » (France 4), « L'épicerie fine » (TV5 Monde), journal de France 3.
- Nombreuses interviews dans les radios France Bleu Vaucluse et Fréquence Mistral, et notamment sur la révision de la Charte avec l'émission spéciale en provençale « A qui sian bèn » le 24 janvier 2021.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



Vaucluse matin/ledauphine.com, 4 décembre 2021.



La Provence, 7 mars 2021.



24 sept. 2021 : diffusion au journal de 13h de TF1 du reportage « C'est un verger extraordinaire » qui avait été tourné à La Thomassine un an auparavant.

RELAIS DU PARC

Élue référente : Dominique Santoni

Lancement de la Lub'ambule, nouvel outil du Parc pour communiquer auprès de ses habitants et les mobiliser

Le programme « Relais du Parc » vise à développer auprès des habitants prioritairement, puis des visiteurs, l'appropriation de ce qu'est et de ce que fait le Parc. Après une phase de rencontres et de réflexions menée en 2019-2020 dans le contexte Covid, un nouvel outil de sensibilisation a vu le jour en 2021 : la Lub'ambule. Cette remorque pédagogique a été inaugurée le 19 juin 2021 à Pertuis et a ensuite permis au Parc d'aller à la rencontre de ses habitants sur une quinzaine d'événements dans le territoire. Avec ses matériaux locaux et sa couleur ocre rouge, elle a, dès son lancement, rencontré un franc succès auprès des différents publics !

- ➔ En savoir plus sur www.parcduluberon.fr/un-territoire-en-action/institution/la-lubambule/
- ➔ Suivre la programmation sur Instagram @lubambule_parcduluberon.

Chiffres clés :

- 14 événements sur 12 communes réparties sur tout le périmètre du Parc.
- Fabrication locale à La Brillanne par la société One's Trip, selon les plans et recommandations du maître d'œuvre, l'agence Canopée (Arles).
- De nombreux partenariats avec des associations, des communes organisatrices d'événements, des offices de tourisme.
- Plusieurs milliers de personnes touchées.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : lubambule@parcduluberon.fr



EXPOSITIONS DU PARC

Création et prêt d'expositions

Pour valoriser le territoire et ses actions, le Parc du Luberon prête des expositions gratuitement. Conçues pour partager des connaissances, elles permettent de sensibiliser différents publics aux grands enjeux actuels et de valoriser des savoirs.

En 2021, deux nouvelles expositions ont été créées :

- par le Parc : « Luberon-Lure, mémoire de la Terre », pour découvrir les paysages, roches et fossiles et les phénomènes géologiques qui ont façonné notre environnement (voir page 24) ;
- pour le Parc : « Luberon vu d'ici » (voir photos ci-dessous). C'est une exposition dont la réalisation a été confiée au collectif artistique PetitPoisPrincesse : *« afin de mettre en valeur et rendre visible l'étude sociologique « Les territoires du Parc naturel régional du Luberon vus par ses habitants », nous avons pris le parti d'aller la confronter directement sur le terrain et de créer avec les habitants du Parc une exposition de « photo-trottoir ». Ces photos, réalisées rapidement dans le temps de la rencontre, expriment le ressenti épidermique et instantané qu'évoquent les questionnements du rapport : que signifie aujourd'hui habiter dans le Parc naturel régional du Luberon ? »*

Cette exposition se veut ludique et itinérante, elle sert avant tout à continuer à alimenter le débat et la prise de conscience autour du rôle du Parc auprès de ses habitants. (visuels ci-après)

De nombreux partenaires ont formulé des demandes de prêts d'exposition, dont la plupart ont finalement dû être annulées en raison de la crise sanitaire.

Ont néanmoins pu être maintenues :

- l'exposition « Arbres remarquables, du Luberon à la montagne de Lure » pour la manifestation « Jardins d'automne », puis à la médiathèque de Châteauneuf-de-Gadagne, puis aux « Floralties de Cadenet » ;
- l'exposition « Biodiversité en Luberon » les Journées du patrimoine à Saint-Saturnin-lès-Apt ;
- l'exposition « Les abeilles et la vie de la ruche » à Lincel (juillet-septembre) ;
- l'exposition « Le Pistachier vrai » à la médiathèque d'Herbes à Manosque (juillet-août) ;
- l'exposition « Géoballade » au musée Marc Deydier à Cucuron (mai-septembre).

Contact : dominique.denaïs@parcduluberon.fr

ACCUEIL DES PUBLICS

Maison du Parc à Apt

Les salles d'exposition permanente de la Maison du Parc ont été fermées au public une partie de l'année en raison de la crise sanitaire. Un accueil a toutefois été aménagé pendant la période estivale afin de recevoir les touristes dans des conditions satisfaisantes de sécurité sanitaire.

Suite aux travaux réalisés en 2020-2021, l'inauguration des espaces d'accueil-boutique rénovés a eu lieu le 3 juillet 2021 à l'occasion d'un « Samedi du Parc » au cours duquel des animations ont été proposées aux visiteurs : vernissage de l'exposition « Luberon vu d'ici », ateliers créatifs et ludiques, visites guidées du musée de géologie, dédicace de l'ouvrage « 4 saisons de nature ».

Par ailleurs, trois expositions réalisées par le Parc ont été présentées pour la première fois à la Maison du Parc en 2021 : « Luberon vu d'ici » en juillet, « Rapaces du Luberon » en août, « Luberon-Lure, mémoire de la Terre » en octobre.

La Maison du Parc a également accueilli en septembre l'exposition départementale « Incroyable nature, à la découverte des Espaces naturels sensibles de Vaucluse ».

Et une conférence proposée par la Société des naturalistes du Pays d'Apt a rencontré comme d'habitude une belle participation.

Contact : accueil@parcduluberon.fr



Photos : PetitPoisPrincesse

Journées européennes du patrimoine au Château de l'environnement à Buoux

Propriétaire du Château de l'environnement à Buoux, le Parc du Luberon y accueille à l'année des classes en séjours scolaires. Les Journées européennes du patrimoine sont une occasion exceptionnelle pour ouvrir au grand public cet édifice classé Monument historique.

En 2021, le programme de visites guidées habituellement proposé par les architectes du Parc a été complété par d'autres animations pour faire découvrir ce site, notamment des randonnées et des animations pour les plus jeunes.

Chiffres clés :

- 1 édifice classé au titre des Monuments historiques (Château et jardins) : voir également page 26.
- 400 visiteurs sur la journée.
- En partenariat avec la DRAC PACA, Vacances Léo Lagrange, la LPO.

Financé à 100% par le Parc hors programme d'actions.

Contact : jeremie.haye@parcduluberon.fr

➔ <https://www.parcduluberon.fr/un-espace-dexception/patrimoine-culturel/villages-et-hameaux/chateau-de-buoux/>



Le Grand Pique-nique du Parc à Lauris

Le Parc a de nouveau participé cette année à l'événement initié par la Fédération des Parcs : « le Grand Pique-nique du Parc ». Cette soirée, organisée au marché paysan de Lauris le 23 septembre dans le cadre du festival VIVANT! a été l'occasion de faire découvrir au public les vins et les pains marqués Valeurs Parc sur l'espace de la Lub'ambule (voir également page 36). Plusieurs prestataires touristiques nouvellement marqués Valeurs Parc ont également reçu leurs plaques et diplômes.

Contacts : solgne.louis@parcduluberon.fr – mona.espanel@parcduluberon.fr



MÉCÉNAT

Élus référents : Dominique Santoni, Patrick Courtecuisse

Recherche de mécénats et de partenariats avec le secteur économique

Le Parc du Luberon bénéficie ponctuellement de la participation de mécènes à ses actions, à l'instar de Géosol et Géométhane, ou encore de RTE. Mais depuis 2020-2021, cette volonté de recherche de mécénat et de mise en place de partenariats avec le milieu économique a été plus affirmée.

Afin de sensibiliser les acteurs économiques à la transition socio-économique, une première rencontre de coopération avec des entreprises a été organisée le 17 juin 2021, qui a permis de dégager une volonté commune d'œuvrer ensemble. Ainsi, la société Eiffage a proposé de travailler avec le Parc sur les questions de route et de faune, et en particulier sur l'accidentologie et la protection du Pélobate cultripède.

En parallèle, le Parc a continué de répondre à des appels à projets de fondations.

Chiffres clés :

- Fondation Albert 2 de Monaco « Initiative Homme Faune sauvage » pour le financement d'outils de communication sur les chiens de protection.
- Jean-Noël Thorel, sur ses propres deniers, pour le financement du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage à Buoux.

Contact : direction@parcduluberon.fr



Matinée de coopération entre entreprises privées et Parc du Luberon en juin.



Visite de l'entreprise Mc Cormick au moulin et dans les vergers conservatoires de Salignan en juillet.

Publication de l'ouvrage « 4 saisons de nature, du Luberon à la montagne de Lure »

En partenariat avec les éditions Plume de Carotte, le Parc du Luberon a fait éditer en 2021, après plusieurs années de maturation, un ouvrage de référence élaboré par Magali Amir en lien avec les experts du Parc, et richement illustré par des photographies originales de David Tatin. L'objectif est de faire découvrir aux habitants et au grand public, au fil des saisons, la riche biodiversité, sauvage ou domestique, qui peuple les paysages de notre territoire. Chaque chapitre comprend une réflexion sur l'avenir et les actions de protection, un zoom sur des espèces emblématiques, quelques portraits d'acteurs passionnés et des itinéraires de découverte en randonnée (issus du site cheminsdesparcs.fr).

Chiffres clés :

208 pages. 29 €, en vente à la Maison du Parc et dans toutes les librairies de France et du Luberon.

Cofinanceurs : Géosel (mécénat), éditions Plume de carotte, Parc du Luberon.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr



Accueil d'une délégation officielle de la Réserve de biosphère du marais Audomarois

Le 2 décembre, une délégation d'élus et de techniciens de la Réserve de biosphère du marais Audomarois ont été accueillis à Forcalquier et à Roussillon par des élus et des agents du Parc du Luberon. L'objectif de ce voyage était de préparer la révision et l'extension de la Réserve de biosphère du marais Audomarois en s'inspirant de l'expérience du Parc et de l'extension de la Réserve de biosphère Luberon-Lure réalisée en 2010.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr

➔ + d'infos sur www.parcduluberon.fr/territoire-en-action/reserve-de-biosphere-luberon-lure/

GÉOPARC MONDIAL UNESCO

Élue référente : Sabrina Caire

Participation aux activités des Géoparcs européens et mondiaux UNESCO

En plus des actions du Parc contribuant aux objectifs des géoparcs mondiaux UNESCO, des actions plus institutionnelles sont mises en œuvre.

- Participation aux réunions en visioconférence du Comité de coordination du réseau des géoparcs européens (26 janvier, 1^{er} et 2 sept.), des géoparcs mondiaux (17 et 18 nov.).
- Participation à la table ronde du forum « Géoparcs, médiation et géotourisme » à la Réunion des sciences de la Terre (RST): communication sur la protection du patrimoine géologique dans les réserves naturelles.
- Publication de 3 articles pour le volume spécial « Fossils, Geosites and Geoconservation in UNESCO European Geoparks » du journal Geoconservation Research.
- Accueil d'un groupe d'accompagnateurs du Géoparc du Chablais pour découvrir la géologie locale et les outils de médiation utilisés sur le territoire.
- Participation d'un étudiant issu du Géoparc du Luberon pour représenter les géoparcs de France au Forum des jeunes du réseau des géoparcs mondiaux (Nour Pudal, habitant de Sigonce et étudiant en géologie à l'École normale supérieure de Lyon).



Actions du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Parc du Luberon fait partie de l'association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur », qui permet aux 9 Parcs (Luberon, Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon) de parler d'une seule voix, de valoriser leurs actions à l'échelle régionale et de faciliter la réalisation de projets communs.

En 2021, les groupes de travail interparc thématiques (auxquels participent des techniciens de chaque Parc et de la Région) ont travaillé sur de nombreux projets, dont certains sont illustrés ci-dessous.

Chiffres clés :

- Budget de fonctionnement 50 000 € et budget d'investissement 12 000 € financés à 80 % par la Région.
- Des binômes président/directeur dans chaque Parc, référents pour chaque thématique. En Luberon, la présidente et la directrice du Parc sont référentes sur la thématique « énergie ».

Contact : direction@parcduluberon.fr



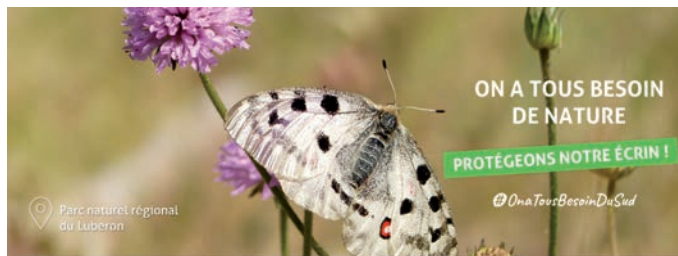
Les actions menées en interparc sont identifiées par le tampon « Action du Réseau » tout au long de ce rapport.



Photo : Loetitia Baudry

Assemblée générale de l'association le 7 janvier 2021 à Lourmarin, avec 3 temps protocolaires :

- la signature des contrats de Parc 2021-2023 conclus entre la Région Sud et les 9 Parcs ;
- la signature de la convention de mécénat conclue entre les Fondations du Crédit Agricole Alpes Provence et Provence Côte d'Azur et le Réseau des Parcs naturels régionaux ;
- la signature de la convention de partenariat entre la Région Sud, le Réseau des Parcs naturels régionaux et l'association AIR CLIMAT (qui porte le GREC-SUD).



Participation à la campagne de communication lancée par le Comité régional du tourisme « onatousbesoindusud/nature » sur Facebook, Instagram et sur l'application Waze, pour sensibiliser les estivants au respect des espaces protégés qu'ils visitent.



Photo : Marlene Economides

Présence du Réseau au Congrès mondial de la Nature de l'UICN, organisé à Marseille en septembre 2021, sur un stand au sein des Espaces Générations Nature. Tous les Parcs de la région y ont été proposés des animations.

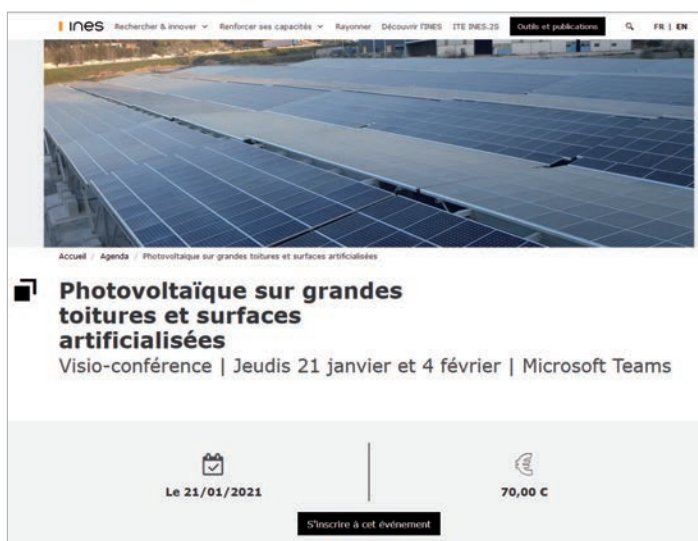
Accueil de délégations sur le stand (Fédération nationale des Parcs régionaux de France, Crédit agricole...).



Représentation des Parcs naturels régionaux français par Dominique Santoni à la conférence-débat sur la pollution lumineuse organisée par Agri pour l'environnement, dans le cadre du Congrès mondial de la Nature.



Création d'une mallette « kit pollution lumineuse » avec son manuel d'utilisation.



Organisation de 2 colloques avec l'INES (Institut national de l'énergie solaire):
- « Photovoltaïque et foncier artificialisé » en format webinaire les 21 janvier et 4 février;
- « Les enjeux de l'agrivoltaïsme » le 30 novembre à Gréoux-les-Bains (160 participants).



Organisation d'un séminaire les 15 et 16 novembre 2021 au Château de l'environnement, pour travailler sur le développement de la marque Valeurs Parc sur des productions agricoles.



Photo : Gwennélie Troub

Organisation à Lourmarin le 30 novembre du « Forum de l'écotourisme en région Sud » avec 140 participants.

- ➔ Voir les replays : <https://www.pnr-saintebaume.fr/actualite/replays-disponibles-voir-ou-revoir-le-forum-de-lecotourisme-en-region-sud/>
- ➔ Voir les « Échos d'acteurs », 13 acteurs phare de l'écotourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://youtube.com/playlist?list=PLIPcY9kAK5LAovtxl1e2qEBDm9n-M0o2X>



L'interparc tourisme et l'interparc communication ont travaillé conjointement pour la réalisation de cartes postales de promotion de la marque Valeurs Parc.



Finalisation de 3 nouvelles brochures, venant compléter la collection par thèmes.

Mise en place de Géonature pour les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Suite à l'évolution des technologies web, une refonte de l'application interactive d'inventaires naturalistes des Parcs s'est révélée nécessaire. Une nouvelle plateforme de saisie faune et flore a donc été mise en place, basée sur « Geonature », qui est un outil Open source.

La mise en place de cette nouvelle application a nécessité la préparation d'un espace serveur dédié, ainsi que l'installation et le paramétrage de l'outil Géonature et de sa base de données associée sur ce serveur. L'ensemble des données historiques a été formaté pour intégrer ce nouvel environnement. Un module supplémentaire de valorisation des données auprès du grand public, Géonature Atlas, a aussi été déployé à cette occasion.

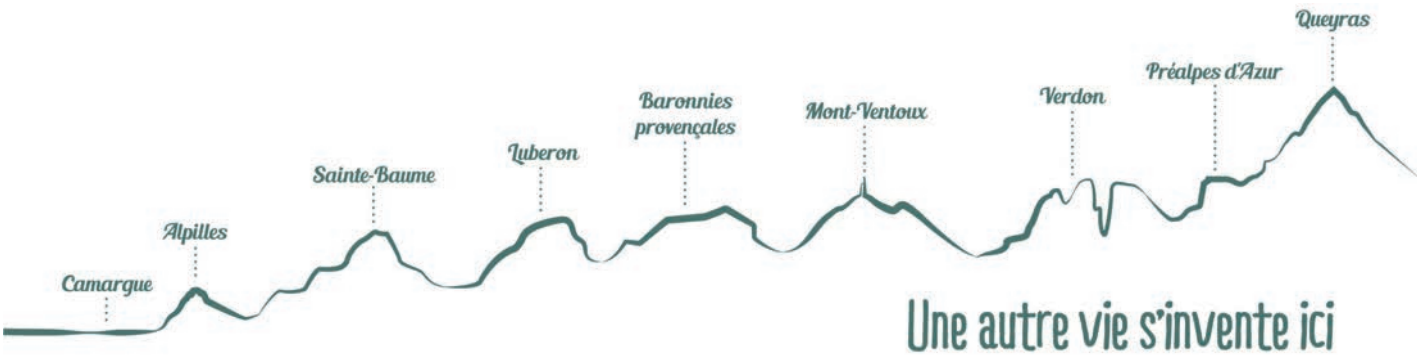
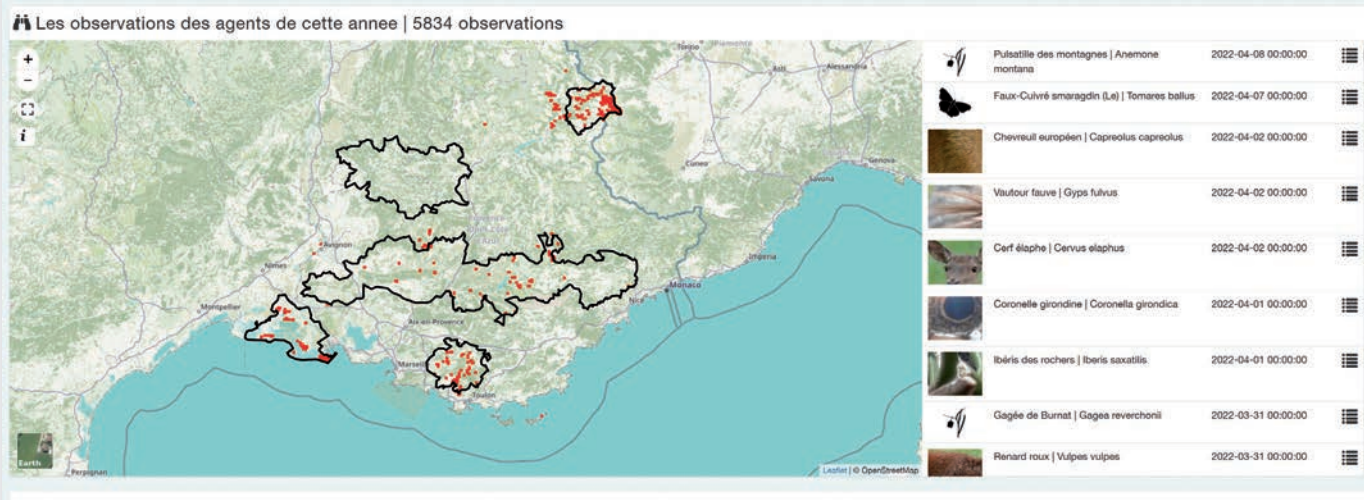
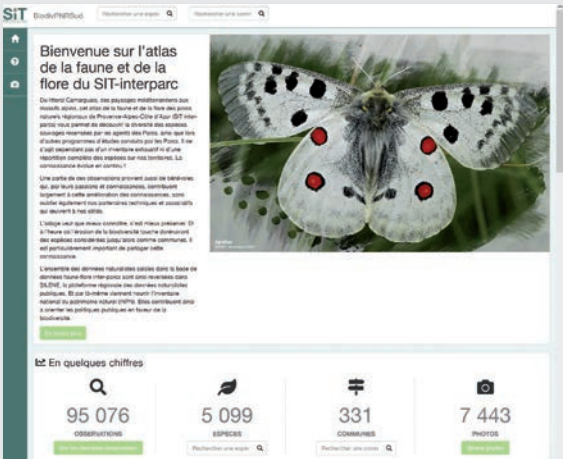
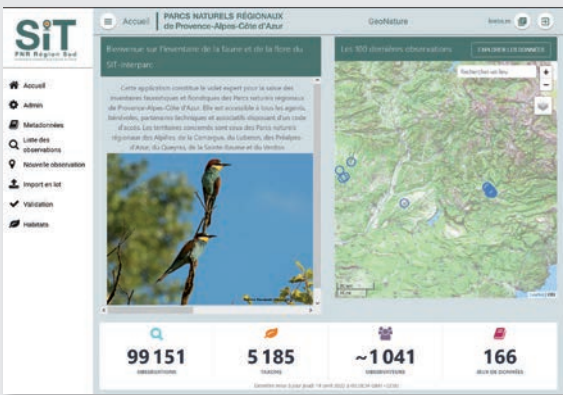
- ➔ Site internet grand public : <https://biodiversite.pnrpaca.fr/atlas/>
- ➔ Application de saisie de l'inventaire : <https://geonature.pnrpaca.fr>

Chiffres clés :

- Environ 6 000 observations réalisées dans les Parcs de la région Sud depuis la mise en place de la nouvelle application.

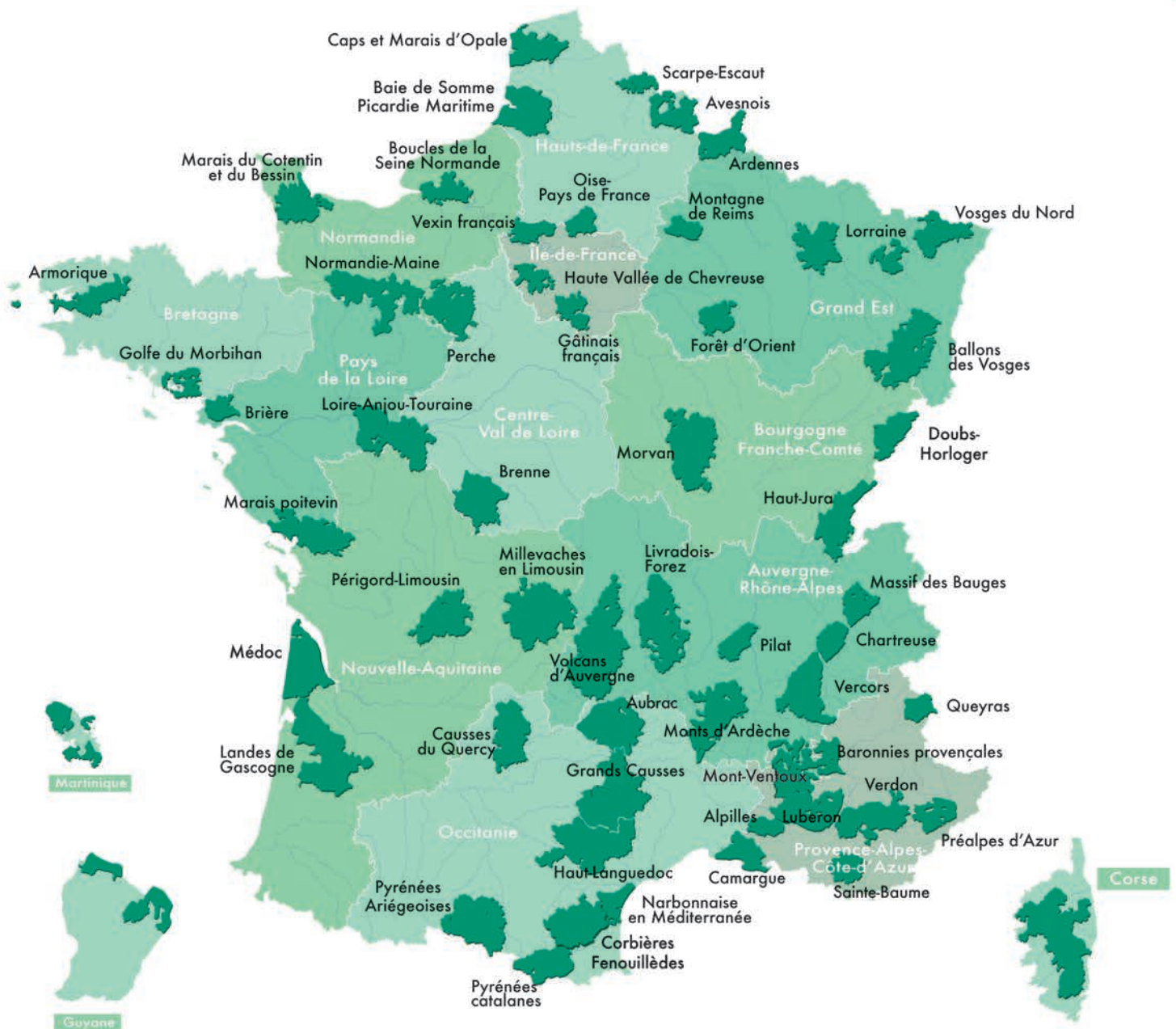
Financé par les Parcs hors programmes subventionnés.

Contact : muriel.krebs@parcduluberon.fr



Une autre vie s'invente ici

58 Parcs naturels régionaux de France





Tenu pour le plus important poète provençal contemporain, nourri à la lyrique des troubadours et à la démesure amoureuse des surréalistes, Serge Bec est mort à Montpellier le 27 février, à l'âge de 87 ans.

Né à Cavaillon (Vaucluse) le 27 août 1933, le jeune Serge Bec grandit au cœur de ce pays d'Apt qu'il allait célébrer en poète et défendre en citoyen engagé, dans la minoterie familiale, au moulin des Ramades. S'il quitte Apt pour Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et la faculté des lettres, l'école de journalisme qu'il fréquente ensuite décide de son avenir. De fait, après le temps du service militaire, qu'il effectue en Algérie – vingt-sept mois dont son œuvre poétique portera les stigmates –, le jeune homme devient grand reporter à *Marseille Magazine*, mensuel devenu plus tard *Provence Magazine*, où il affirme son goût pour le milieu du spectacle, les arts plastiques et la peinture en particulier.

Correspondant de l'Agence France-Presse, il est embauché au *Méridional*, où il assure la rubrique judiciaire et coiffe un temps l'agence d'Orange (Vaucluse). Et, s'il regagne Apt en 1968, dans le droit-fil de ses critiques d'art, il publie l'année suivante un attachant et personnel *Mini-guide des peintres du soleil* avant de promouvoir le travail de son ami et voisin Serge Florio (1911-2011), cousin de Jean Giono, lorsqu'il expose quarante ans de création à la chapelle du Grand-Couvent, à Cavaillon, en 1972.

Puissance lyrique

Très attaché à sa terre d'origine, Serge Bec intègre, l'année même où il fonde *Le Pays d'Apt*, un titre dont il est rédacteur en chef, l'équipe municipale en 1977, adjoint à la culture. Et s'il ne prolonge pas l'expérience au-delà de ce mandat de six ans – il est un temps directeur adjoint du parc naturel régional du Luberon –, il reste vigilant sur l'avenir de ce territoire qu'il inscrit depuis son adolescence au cœur de son écriture poétique, en appuyant la création d'un nouvel hôpital, la conversion du plateau d'Albion ou la stratégie de l'intercommunalité entre villes et villages.

Mais son action constante, la plus visible aussi, est sa défense et illustration de la langue d'oc, versant provençal. S'affranchissant très tôt des dogmes et des querelles de chapelle, il pratique les deux graphies du provençal, celle, fondée sur la phonétique, de Frédéric Mistral (1830-1914), ainsi que celle adoptée comme « classique » depuis la *Gramatica occitana. Segon los parlars lengadocians* (1935), de Louis Alibert (1884-

1959). Seule la puissance lyrique de la langue importe à Bec, indifférent aux systèmes et aux coterie des linguistes.

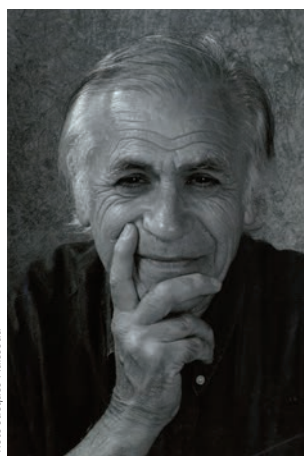
Dès sa première publication, *Li graio negro* (Les Presses universitaires, 1954), il est repéré et bientôt avec *Cants de l'estre fou/Chants de l'être fou* (Editions de l'Asie, 1957), célébration panique de l'amour et de la femme, il assume sa double filiation de la lyrique des troubadours et de l'incandescence de l'amour selon les surréalistes. S'y greffe très vite une gravité extérieure, celle que la guerre d'Algérie lui commande avec *Memoria de la carn/Mémoire de la chair* (Institut d'études occitanes, 1960), avant, plus tard, *Sesoun de guerra/Saison de guerre* (Les Cahiers de Garlaban, 1991), lié à la guerre du Golfe. Dilatation de ce pays d'Apt qu'il incarne (*Sieu un pais/Je suis un pays*, Edisud, 1980) à l'humanité tout entière, en une fin d'amor moderne.

L'œuvre du poète repose très tôt sur une triade immuable : le poète, l'être aimé et le pays. Trois personnages qui sont aussi des pupitres grammaticaux (respectivement *ieu*, *tu* et *eu*) pour des partitions de chambre d'une force tellurique. Son amour forcené de la femme et des éléments du terroir s'exprime dans une langue puissante et grave, d'une incarnation saisissante, de *Cants de l'estre fou/Chants de l'être fou* à *ce Saume dins lou vent/Psaume dans le vent* (La Cardère, 2006), où la vieillesse n'entame nullement une énergie qui hurle et emporte. Une ivresse que la disparition, en 2008, de sa compagne et muse, Anna, Laure de ce moderne Pétrarque, n'affadit pas. Chantre du désir incandescent toujours.

Éminent spécialiste de la littérature d'oc, Philippe Gardy, dans sa somme sur un demi-siècle de poésie occitane, *Une écriture en archipel* (Fédérop, 1992), analysait au plus juste la veine lyrique de Bec : « La poésie de Sergi Bec n'existe et ne perdure que de ces secousses immenses, de ces désespoirs mêlés d'espoirs toujours plus fous. Tout y est passions sismiques et déchainements, et la voix n'y cesse pas de se tordre et de se défaire pour tenter de trouver son paroxysme. » ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Photo Jacques Huissoud



Né en 1933 à Cavaillon, Serge Bec s'est éteint le 27 février 2021 à l'âge de 87 ans.

Journaliste et écrivain, il est considéré comme le plus célèbre poète provençal. Lauréat du prix Pétrarque pour *Je suis un Pays* et lauréat du Grand Prix littéraire de Provence, il jouait avec la langue provençale pour chanter l'être aimé, la terre, la figure du poète. Maire-adjoint délégué à la culture de la ville d'Apt de 1977 à 1983, il est ensuite adjoint au directeur du Parc naturel régional du Luberon.

Avec l'élu délégué à la culture (Jean-Louis Joseph) et l'équipe du Parc, il met en place un projet de développement culturel. Ce sont les veillées en Luberon, où vont se produire l'hiver dans les bistrotts, salles communales, et même chez l'habitant, des conteurs, poètes, musiciens, acteurs. Un réseau de « bibliothèques en milieu rural » est également créé (il existe toujours) et d'autres projets culturels, qui vont solidifier le projet du Parc.

Aussi, grâce à son action, fut mise en place la convention de développement culturel entre la Direction régionale des Affaires culturelles et le Parc, qui irrigua et permit l'épanouissement de diverses associations villageoises et intercommunales du Luberon, avec des soutiens financiers et techniques significatifs (par exemple : restauration et conservation des plaques photographiques de la fin du XIX^e s. du fond Deydier à Cucuron).

Ces soutiens à nos cultures locales, ponctuels mais efficaces, anonymes pour le grand public et l'histoire, illustrent l'œuvre discrète mais significative de cet homme convivial au quotidien, qui méritait d'être fréquenté et écouté.

« Merci, Serge, pour ce que tu as pu nous apporter. »

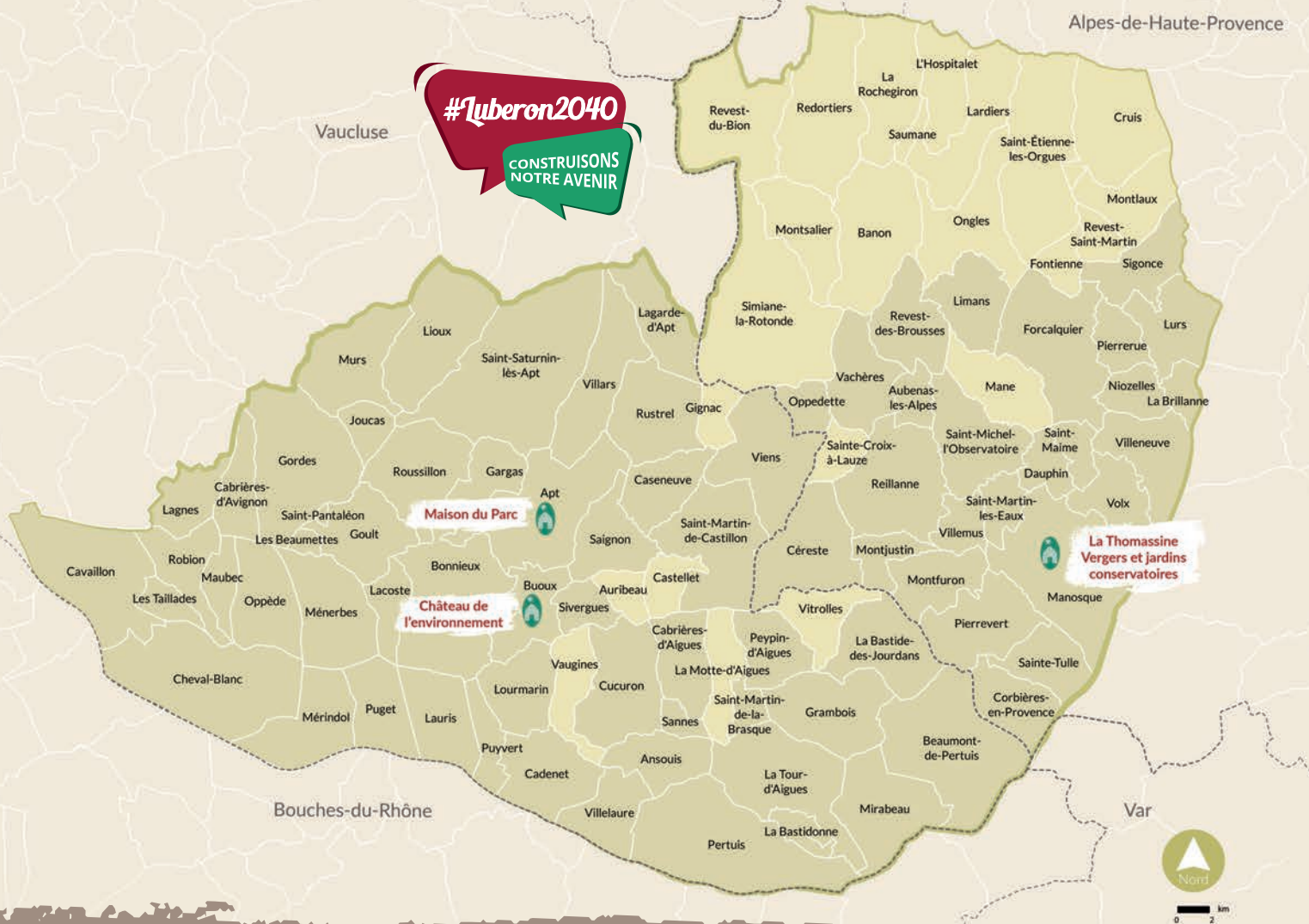
« La mélodie des rimes, la magie des mots, le Luberon en paroles, la gentillesse de l'être, l'insouciance de l'artiste... Une très belle âme. Tu as rejoint le monde des poètes de l'au-delà ! » (hommage de l'équipe du Parc).

QU'IL EST BEAU CE LUBERON !

tantôt rupestre,
tantôt toscan,
tantôt émeraude
ou bleu,
tantôt mauve
ou gris.

Il est toujours inspiré et inspire toujours ceux qui l'approchent, qui le parcourent, qui le fixent.
S'il fait le gros dos en vous voyant arriver, ne vous y trompez pas, c'est de plaisir.
Quand il ronronne sous le soleil, se renfroge sous l'orage ou s'encorbelle comme ses bories, sous le mistral, c'est pour mieux satisfaire votre curiosité, c'est pour vous inciter à pénétrer au cœur de ses mystères.

Serge Bec



Dans le cadre de la révision de sa charte pour 2025-2040, le Parc naturel régional du Luberon propose aux 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne Lure d'adhérer au nouveau projet de territoire. Avec 240 800 hectares, ce territoire d'extension concerne 193 340 habitants.

■ Communes adhérentes du Parc naturel régional du Luberon 2009-2024
■ Limites du périmètre d'étude pour la révision de la Charte #Luberon2040

Date : 2021 - Sources : PNRL, BD Topo
BaseDeDonnées® ©IGN PPAR 2007-2021
Cartographie : M. KREBS-SIT-PNR-PACA-Luberon

Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional du Luberon, ses missions et ses actions :

parcduluberon.fr
geo.pnrpaca.org

Venez à la Maison du Parc
Participez à nos événements
Inscrivez-vous à la Lettre du Parc



Parc
naturel
régional
du Luberon

Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél. +33 (0)4 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr



@pnrluberon



@parcduluberon



@PnrLuberon



Parc du Luberon

